

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL POPULAIRE

L. J. BÉGIN & FILLES, Propriétaires, 20 rue la Fabrique.

1 cent le numéro

6 cents par semaine

Tarif des Annonces

Par ligne	
Première insertion	60,00
Autres insertions, si publiées tous les jours	0,05
à la fois par semaine	
à la fois	
à la fois	

Avis de Naissances, Mariages ou Décès

Édition hebdomadaire, par an \$3,00
 Édition hebdomadaire, Le Cultivateur, 16 pages, par an \$1,00
 Abonnements payables d'avance
 On peut aussi s'abonner pour six mois et pour trois mois à l'édition quotidienne.

PHILETTEON DE L'ÉVÉNEMENT

TROIS PHILIPPE

QUATRIÈME PARTIE

LE PALAIS-ROYAL

Tous les auteurs contemporains s'accordent à dire que le jardin du palais était un séjour délicieux, et c'est, sous ce rapport, nous avons beaucoup à regretter. Rien de moins délicieux que le promenoir envahi par les bonnes d'enfants, où s'alignent maintenant les deux allées d'ormes malades. Il faut croire que la conservation des galeries, en interceptant l'air, nuit à la végétation. Notre Palais-Royal est une très-belle cour; ce n'est plus un jardin.

Cette nuit-là, c'était un enchantement, un paradis, un palais de féerie. Le régent, qui n'avait pas beaucoup de goût à la représentation, sortait de son habitude et faisait les choses magnifiquement. On disait, il est vrai, que ce bon M. Law fournissait l'argent de la fête. Mais qu'importe cela? En ce monde, beaucoup de gens ont de cet avis qu'il ne faut voir que le résultat.

Si Law payait les violons en son propre honneur c'était un homme qui entendait bien la publicité, voilà tout! Il eût mérité de vivre en nous, pour l'habileté, ou tel écrivain s'est fait une renommée en achetant tous les exemplaires des quatorze premières éditions de son livre, si bien que la quinzième a fini par se vendre un peu plus; ou tel dentiste, pour gagner vingt mille francs, dépense dix mille écus en annonces; ou tel directeur de théâtre met chaque soir trois ou quatre cents humbles amis dans sa salle, pour prouver à deux cent cinquante spectateurs vrais que l'enthousiasme n'est pas mort en France.

Ce n'est pas seulement à titre d'inventeur de l'agio que ce bon M. Law peut être regardé comme le véritable précurseur de la banque contemporaine. Cette fête était pour lui; cette fête avait pour but de glorifier son système et aussi sa personne. Pour que la poudre qu'on jette aille bien dans les yeux éblouis, il faut la jeter de haut. Ce bon M. Law avait senti le besoin d'un piédestal d'où il put jeter sa poudre. On devait cuire une nouvelle fournée d'actions le lendemain.

Comme l'argent ne lui coûtait rien, il fit sa fête solennelle. Nous ne parlerons point des salons du palais, décorés pour cette circonstance avec un luxe inouï. La fête était surtout dans le jardin, malgré la saison avancée. Le jardin était entièrement tendu et couvert. Sa décoration générale représentait un campement de colons de la Louisiane, sur les bords du Mississipi de fleuve d'or. Toutes les serres de Paris avaient été mises à contribution pour composer des massifs d'arbustes exotiques; on ne voyait partout que fleurs tropicales et fruits du paradis terrestre. Les lanternes qui pendaient à profusion aux arbres et aux colonnes étaient des lanternes indiennes, on se le disait; seulement, les tentes des indiens sauvages, jetées ça et là, semblaient trop jolies. Mais les amis de M. Law allaient répétant:

—Vous ne vous figurez pas comme les naturels de ce pays sont avancés! Une fois admis le style un peu fantastique des tentes, il est certain que tout était d'un rococo délicieux. Il y avait des jointains ménagés, des forêts sur toile, des rochers de carton à l'aspect terrible, des cascades qui écu-

maient comme si l'on eût mis du savon dans leur eau. Le bassin central était surmonté de la statue allégorique du Mississipi qui avait un peu les traits de ce bon M. Law. Ce dieu tenait une urne d'où l'eau s'échappait. Derrière le dieu, dans le bassin même, on avait placé une machine ayant mission de figurer une de ces chaussées que construisent les castors dans les cours d'eau de l'Amérique septentrionale. M. de Buffon n'avait pas encore fait l'histoire de ces intéressants animaux, ingénieux et méthodiques. Nous avons placé ce détail de la chaussée des castors, parce qu'il dit tout, et vaut à lui seul la description la plus étendue.

C'était autour de la statue du dieu Mississipi que la Nivelle, mademoiselle Desbois-Duplant, Harnoux, messieurs Legney, Salvator et Pompignan, devaient danser le ballet indien, pour lequel cinq cents sujets étaient engagés.

Les compagnons de plaisir du régent, le marquis de Corzé, le duc de Brézac, le comte de Tencin, Mme de Royan et la duchesse de Berni, étaient bien un peu moqués de tout cela, mais pas tant que le régent lui-même. Il n'y avait guère qu'un homme pour surpasser le régent dans ses railleries: c'était ce bon M. Law.

Les salons étaient déjà encombrés, et Brézac avait ouvert le bal, par ordre, avec Mme de Toulouse. Il y avait foule dans les jardins, et le lansquenot allait sous toutes les tentes plus ou moins sauvages. Malgré les piquets des gardes françaises (déguisés en indiens d'Opéara), posés à toutes les portes des maisons voisines donnant sur les jardins, plus d'un intrus était parvenu à se glisser. On voyait ça et là des domos dont l'apparence n'était rien moins que catholique. C'était un grand bruit, une foule remuante et joyeuse, ayant participé de s'amuser quand même. Cependant les rois de la fête n'avaient point fait encore leur entrée. On n'avait vu ni le régent, ni les princesses, ni ce bon M. Law. On attendait.

Dans un wigwam en velours nacré orné de crépines d'or, ou les sachems du grand fleuve, eussent bien voulu fumer le calumet de paix, on avait réuni plusieurs tables. Ce wigwam était situé non loin du rond-point de Diane, sous les fenêtres mêmes du cabinet du régent. Il contenait nombreuse compagnie.

Autour d'une table de marbre recouverte d'une natte, un lansquenot turbulent se faisait. L'or roulettait à grosses poignées; on criait, on riait. Non loin de là, un groupe de vieux gentilshommes causait discrètement auprès d'une table de reversis.

A la table du lansquenot, nous eussions reconnu Chaverny, le beau petit marquis, Choisy, Navailles, Gironne, Nocé, Taranne, Albret et d'autres. M. de Peyrolles était là et gagnait. C'était une habitude qu'il avait; ou la lui connaissait. Ses mains étaient généralement surveillées. Du reste, sous la régence, tromper au jeu n'était pas péché.

On n'entendait que des chiffres qui allaient se croissant et rebondissant de l'un à l'autre: «Cent louis! cinquante! deux cents!» quelques jurons de mauvais joueurs, et le rire involontaire des gagnants. Tous les figures, bien entendu, étaient découvertes, autour de la table. Dans les avenues, au contraire, beaucoup de masques et beaucoup de domino allaient causant. Des laquais, en livrée de fantaisie et pour la plupart masqués pour ne pas dénoncer l'incognito de leurs maîtres, se tenaient de l'autre côté du petit pavillon du régent.

Un autre domino parut derrière le premier.

—Plait-il? demanda ce second domino.

—Ce n'est pas une personnalité, Desbois m'a répondu, lui fut-il répondu; il s'agit de forêts.

—A la bonne heure! fit M^{lle} Desbois Duplant, qui entra.

Cidalise donna sa bourse à Ghonna. Un des vieux gentilshommes assis à la table de reversis fit un geste de dégoût.

—De no e temp, M. de Barbauchois, dit-il à son voisin, cela se faisait autrement.

—Tout est gâté, M^{lle} de la Hunaudaye, dit-il à son voisin; tout est pévité.

—Rapetissé, M. de Barbauchois.

—Abârdi, M. de la Hunaudaye.

—Tâââ.

—Gaivada.

—Sali!

Et, tous deux en chœur, avec un grand soupir:

—Ou allons-nous, baron, ou allons-nous?

M. le baron de Barbauchois poursuivit, en prenant un des boutons d'agate qui décoraient l'antique pour point de M. le baron de la Hunaudaye:

—Quel sont ces gens, monsieur le baron?

—Monsieur le baron, je vous le demande.

—Tien-tu, Taranne? criaient en ce moment Montaubert; cinquante!

—Taranne? comme M. de Barbauchois. Ce n'est pas un homme, c'est une rue!

—Tiens-tu, Albret?

—Cela s'appelle, fit M. de la Hunaudaye, comme la mère de Henri le Grand! Où péchent ils leurs noms?

—Oh Bichon, l'épaveuil de madame la baronne ait-il péché le sien? répéta M. de Barbauchois en ouvrant sa tabatière.

Cidalise, qui passait, y fourra effrontément ses deux doigts; M. le baron resta bouche bée.

—Il est bon! dit la fille d'Opéra.

Madame, reprit gravement le baron de Barbauchois, je n'aime point mêler. Veuillez accepter la boîte.

Cidalise ne se formalisa point. Elle prit la boîte et toucha d'un geste carressant le vieux menton du gentilhomme indigné. Puis elle fit une pirouette et s'éloigna.

—Ou allons-nous? répéta M. de Barbauchois, qui s'efforçait. Que dirait le feu roi s'il voyait de pareilles choses?

An lansquenot:

—Perdu, Chaverny, encore perdu!

—C'est égal, j'ai ma trousse de Chaverny. Je tiens tout!

—Son père était un digne col! dit le baron de Barbauchois. A qui appartient-il?

—A M. le prince de Gonzague.

—Dieu nous garde des Lilliens!

—Les Allemands valent ils mieux, monsieur le baron? Un comte de Houarou en Grève pour assassinat!

—Un parent de Son Altesse! Où allons-nous?

—Je vous dis, monsieur le baron, qu'on finira par s'égorger en plein midi dans les rues!

—Eh! monsieur le baron, c'est déjà commencé. N'avez-vous point vu les nouvelles? Hier une femme a renversé dans du Temple, la Lanou, une agiotaise.

—Ce matin, un commis du trésor de la guerre, le sieur Sandrier, a été de la Seine au pont Notre-Dame.

—Pour avoir parlé trop haut de cet Ecossais, prononça tout bas M. de Barbauchois.

—Chut! fit M. de la Hunaudaye; c'est le onzième depuis huit jours!

—Oriol, Oriol, à la rescousse! crièrent en ce moment les joueurs.

d'une richesse grotesque, lui avait fait dans le bal un haut succès de rire:

—C'est étonnant, dit-il, tout le monde me connaît!

—Il n'y a pas deux Oriol! s'écria Navailles.

—Ces dames trouvent que c'est assez d'un! fit Nocé.

—Jaloux! s'écria-t-on de toutes parts en riant.

Oriol demanda:

—Messieurs, n'avez-vous point vu Nivelle?

—Dire que ce pauvre ami, déclama Gironne, sollicite en vain depuis huit mois la place de financier bafoué et dévoré auprès de notre chère Nivelle?

—Jaloux! dit-on encore.

—A-tu vu d'Hozier, Oriol?

—As-tu les parchemins?

—Oriol, sais-tu le nom de l'aïeul que tu vas envoyer aux croisades?

Et les rires d'éclater.

M. de Barbauchois joignait les mains; M. de la Hunaudaye disait:

—Ce sont des gentilshommes, monsieur le baron, qui raillent ces saines choses!

—Oh! allons-nous, Seigneur, où allons-nous!

—Peyrolles, dit le petit traitant qui s'approcha de la table, je vous fais les cinquante louis puisque c'est vous; mais lèvez vos manchettes.

—Plait-il? fit le factotum de M. de Gonzague, je ne plaisante qu'avec mes égaux, mon petit monsieur.

Chaverny regarda les laquais derrière le pavillon du régent.

—Parbleu! murmura-t-il, ces coquins ont l'air de s'ennuyer là-bas. Va les chercher, Taranne, pour que cet honnête M. de Peyrolles ait un peu avec qui plaisante.

Le factotum n'entendit point cette fois. Il ne se fâchait qu'à bonnes enjambées. Il se contenta de gagner les cinquante louis d'Oriol.

—Et du papier! disait le vieux Barbauchois, toujours du papier!

—On nous paye nos pensions en papier, baron!

—Et nos fermages. Que représentent ces chiffons?

L'argent s'en va.

—L'or aussi. Voulez-vous que je vous dise, baron, nous marchons à une catastrophe.

—Monsieur mon ami, repartit la Hunaudaye en serrant furtivement la main de Barbauchois, nous y marchons; c'est l'avis de Mme la baronne.

Parmi les clameurs, les rires et les quolibets croisés, la voix d'Oriol s'éleva de nouveau.

—Connaissez-vous la nouvelle, demandait-il, la grande nouvelle?

—Non, voyons la grande nouvelle.

—Je vous la donne en mille. Mais vous ne devinez pas.

—M. Law s'est fait catholique?

—Mme Ber... boit de l'eau?

—M. du Maine a fait demander une invitation au régent?

Et cent autres impossibilités.

—Vous n'y êtes pas, dit Oriol vous n'y êtes pas, très-chers, vous n'y serez jamais! Mme la princesse de Gonzague, la veuve inconsolable de Nevers, Artémise vendue au diable éternel...

A ce nom de Mme la princesse de Gonzague, tous les vieux gentilshommes avaient dressé l'oreille.

—Eh bien, reprit Oriol, Artémise a fini de boire la cendre du Mausolée. Mme la princesse de Gonzague est au bal.

On se récria; c'était chose incroyablement.

—Je l'ai vue, affirma le petit traitant, de mes yeux vus, assise auprès de la princesse palatine. Mais j'ai vu quelque chose de plus extraordinaire encore.

—Quel donc? demanda-t-on de toute part.

Oriol se rengorgea. Il tenait le dé.

—J'ai vu, reprit-il, et pourtant je n'avais point la berlue, et j'étais bien éveillé, j'ai vu M. le prince de Gonzague refusé à la porte du régent.

On fit silence. Cela intéressait tout

le monde. Tout ce qui entourait cette table de lansquenot attendait sa fortune de Gonzague.

—Qu'y a-t-il donc d'étonnant à cela? demanda Peyrolles. Les affaires de l'Etat...

—Cependant si un ambassadeur...

—Son Altesse Royale n'était pas avec un ambassadeur.

—Si quelque caprice nouveau...

—Son Altesse Royale n'était pas avec une dame.

C'était Oriol qui faisait ces réponses nettes et catégoriques. La curiosité générale grandissait.

—Mais avec qui donc était Son Altesse Royale?

—On se le demandait, répétait le petit traitant; M. de Gonzague lui-même s'en informait avec beaucoup de mauvaise humeur.

—Et que lui répondaient les valets? interrogea Navailles.

—Mystère, messieurs, mystère! M. le régent est triste depuis certaine missive qu'il a reçu d'Espagne. M. le régent a donné ordre aujourd'hui d'introduire par la petite porte de la cour des Fontaines un personnage qu'aucun de ses valets ordinaires n'avait vu, sauf Blondeau, qui a cru entrevoir dans le second cabinet un petit homme tout noir de la tête aux pieds, un bonhomme.

—Un bossu! répéta-t-on à la ronde; il en pleut des bossus!

—Son Altesse Royale s'est enfermée avec lui. Et Lafare et Briseac, et la duchesse de Phalaris elle-même ont trouvé porte close.

Il y eut un silence. Par l'ouverture de la tente, on pouvait apercevoir les fenêtres éclairées du cabinet de Son Altesse. Oriol regarda de ce côté par hasard.

—Tenez! tenez! s'écria-t-il en étendant la main; il sont encore ensemble.

Tous les yeux se tournèrent à la fois vers les fenêtres du pavillon. Sur les rideaux blancs, la silhouette de Philippe d'Orléans se détachait; il marchait.

Une autre ombre indécise, placée du côté de la lumière semblait l'accompagner. Ce fut l'affaire d'un instant: les deux ombres avaient déposé la fenêtre. Quand elles revinrent, elles avaient changé de place en tournant. La silhouette du régent était vague, tandis que celle de son mystérieux compagnon se dessinait avec netteté sur le rideau; quelque chose de difforme; une grosse bosse sur un petit corps, et de long bras qui gesticulaient avec vivacité.

(A suivre.)

AVIS.

Aux cultivateurs et aux marchands de la campagne.

TANNAGE à la FAÇON

J'ai l'honneur de solliciter votre patronage en faveur de mon établissement de TANNERIE qui, DEPUIS QUARANTE-CINQ ANS, donne la plus grande satisfaction à tous ceux qui me donnent des peaux à tanner.

Je ne fais que du CUIR DE PREMIÈRE QUALITÉ sous le rapport du tannage et du corroyage. Mes prix sont des plus réduits.

Les pratiques éloignées voudront bien m'expédier les peaux à tanner à bord des goélettes steamers ou des chemins de fer. Je vais les chercher moi-même au quai et les prends sous mes soins dès qu'elles sont arrivées. Je me charge aussi de porter le cuir à bord des goélettes, etc., dès qu'il est prêt.

Veuillez me notifier quand vous m'enverrez vos peaux à bord.

Correspondance sollicitée.

A VENDRE.—CUIR BOUGE constamment en mains.

JOSEPH DUGAL

TANNEUR,

730-332, Rue St-Valier,

ST-ROCH, QUEBEC.

Comment voyageaient nos pères

Les *Tablettes royales*, publiées en 1772, fournissent de curieux renseignements sur la façon dont voyageaient nos pères :

Il fallait trois jours et demi pour aller de Paris à Auxerre ; en sus de la diligence, il y avait une guimbarde qui partait deux fois par semaine de la rue Saint-Paul. Le premier jour elle s'arrêtait, pour coucher, à Corbeil.

Pour Lyon, la diligence partait trois fois par semaine et restait cinq jours en route ; prix des places : 132 livres. Il y avait aussi un carrosse, un cabriolet et une guimbarde. Cette dernière ne prenait que 33 livres par place ; mais elle restait onze jours en route.

Pour Bordeaux c'était mieux. La diligence mettait six jours et prenait 124 livres 8 sols par place. Le cabriolet et le carrosse coûtaient moitié moins, mais il fallait rester douze jours en route. Pour le fourgon, on ne payait que 26 livres et 15 sols ; mais quel fourgon ! il mettait quinze jours pour aller à Bordeaux.

Sur la ligne de Genève, il n'y avait qu'un carrosse, lequel restait huit jours en route. Il allait bon train, celui-là ! il faisait payer 120 livres, mais il nourrissait les voyageurs. Sans nourriture 92 livres.

Vent-on savoir maintenant dans quelles hôtelleries ces diverses voitures publiques avaient leurs bureaux :

La berline d'Étampes logeait à la Tour d'Argent, près la porte Saint-Bernard ; la guimbarde de Gisors, au Compas d'Or, rue Montorgueil ; la diligence de Grand-Villiers, au Mouton, rue Saint-Denis ; celle de la Ferté, au Cheval Blanc, rue Saint-Victor ; le carrosse de Bruxelles, au Grand Cerf, rue Saint-Denis ; la diligence de Bordeaux, au Lion d'Or, rue Contrescarpe ; celle de Rouen, à la Pomme de Pin, rue des Prescheurs, etc.

Répondez à ceci.

Y a-t-il une personne sur terre qui ait jamais vu des cas de fièvre, bile, névralgie, ou des maux d'estomac, du foie et des reins, que les Amers de Houblon ne puissent guérir ?

De chétif et malingre, mon bébé est devenu un enfant robuste et alerte, et j'ai moi-même été guéri en faisant usage des Amers de Houblon pendant quelques temps.

UNE JEUNE MÈRE.

Inutile de se tourmenter au sujet d'indispositions du foie, des reins ou des voies urinaires, spécialement la maladie de Bright ou le diabète, attendu que les Amers de Houblon sont infallibles lorsque la guérison est possible.

J'ai eu de fortes attaques de gravelle et du mal de reins, il m'a été impossible de trouver un remède ni un médecin pour m'guérir, jusqu'à ce que j'aie fait usage des Amers de Houblon. Ils m'ont guéri en peu de temps.

T. R. ARTY.

L'insolation et l'indisposition des reins occasionnent la gravelle, la maladie de Bright, le rhumatisme et une infinité d'autres maladies ébréuses et fatales, qui peuvent être prévenues par les Amers de Houblon pris à temps.

Ludington, Mich., 2 fév. 1879.—J'ai vendu des Amers de Houblon pendant quatre ans, et il n'y a pas de meilleur remède pour les accès de bile, les douleurs aux reins, et toutes les maladies inhérentes à notre climat.

H. T. ALEXANDER.

Monroe, Mich., 25 sept 1875.—Messieurs, J'ai pris des Amers de Houblon pour l'inflammation des reins et de la vessie, et ils ont plus fait pour moi que n'avaient pu faire les médecins—ils m'ont guéri. Leur effet sur moi a été vraiment magique.

W. L. CARTER.

Messieurs.—Vos Amers de Houblon ont été d'un grand secours pour moi. J'étais atteint de la fièvre typhoïde depuis plus de deux mois, et je ne fus soulagé que lorsque je fis l'essai des Amers de Houblon. Je les recommande cordialement à tous ceux qui souffrent de débilité ou dont la santé est faible. T. C. STROTZEL, 638, Fulton St. Chicago, Ill.

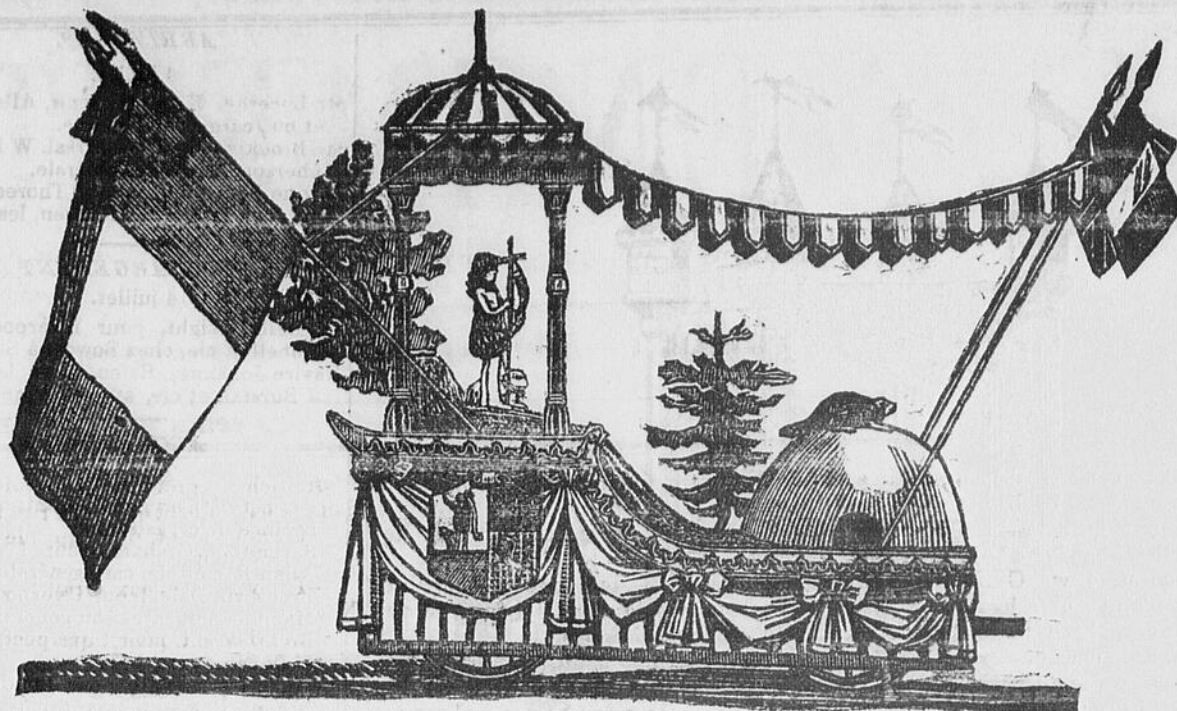
A vendre ou à louer

À Beauport, à 4 milles du pont Dorchester, une magnifique résidence meublée, ci-devant la résidence d'été de feu M. J. B. Renaud, contenant 11 appartements, avec toutes les améliorations modernes. Le tout en ordre parfait. Possession immédiate. Conditions faciles.

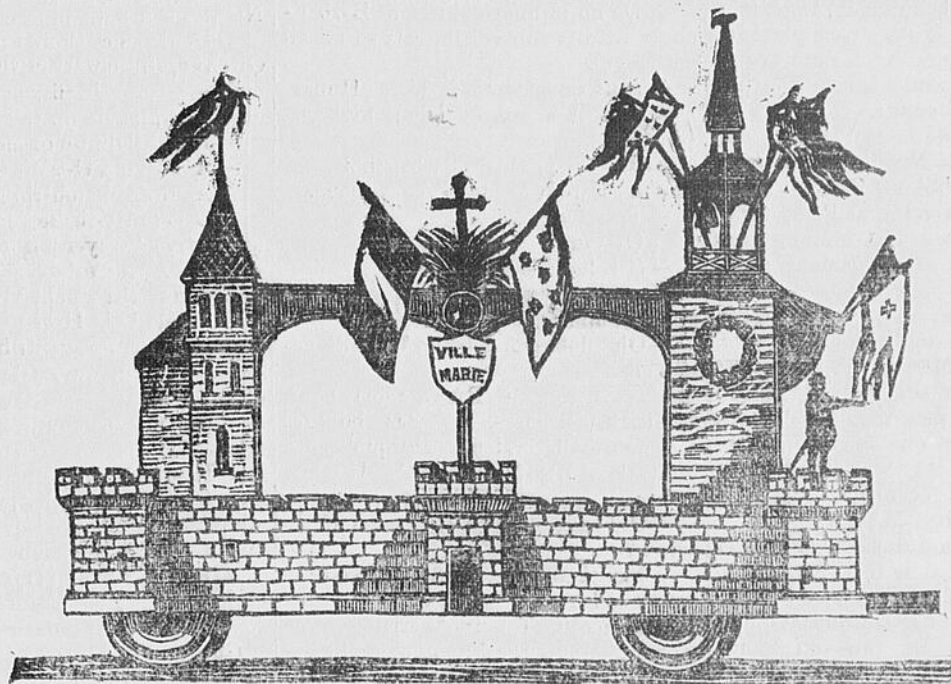
S'adresser à
CHS EUS MARTEL,
Bureau de MM. J. B. Renaud & Cie,
72 à 88 Rue St-Paul.

25 juin 1884—1m

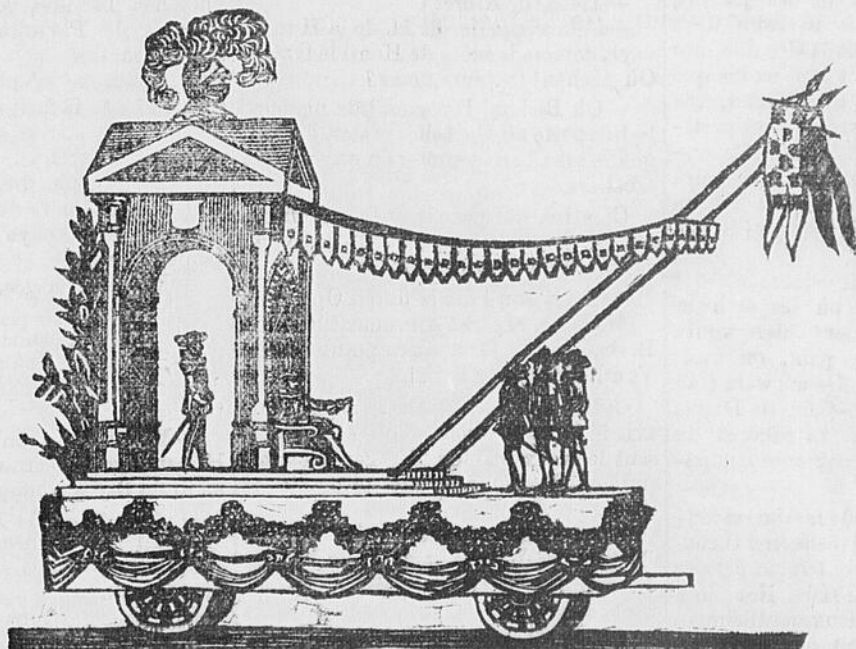
785



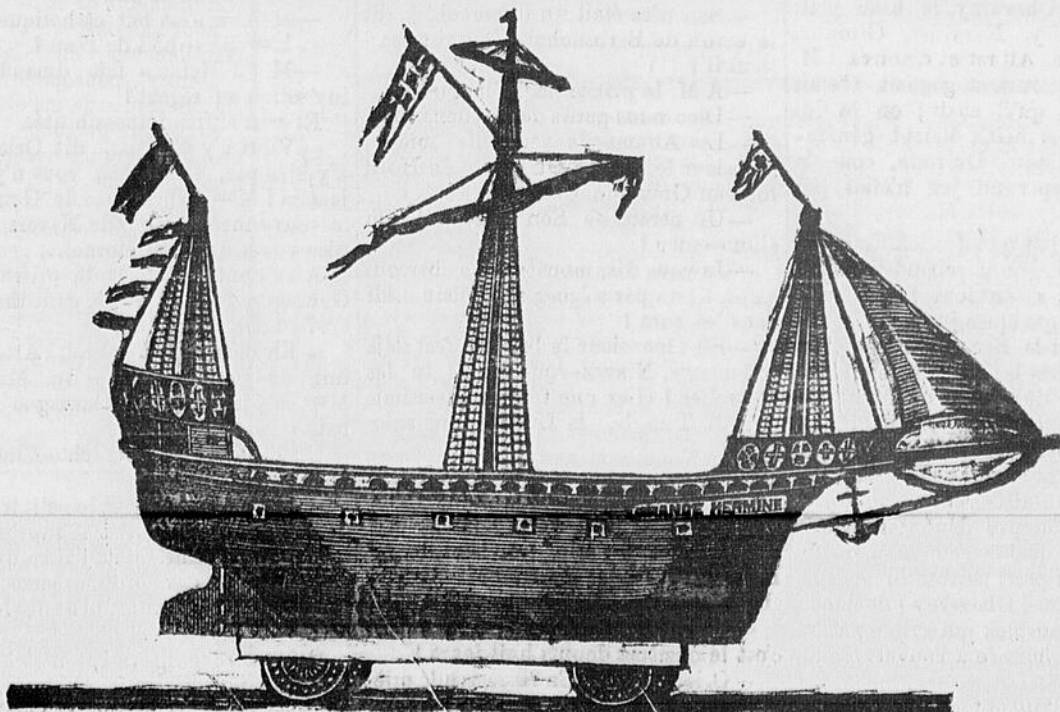
ST-JEAN-BAPTISTE



Maison de la Ville de Montréal.



Jacques-Cartier, recevant sa commission de François Ier.



La "Grande Hermine."

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX TITRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

"Messieurs: Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins ; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencent à se montrer, et peu à peu se multiplient à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrais facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer ; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante-treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable ; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.

A vous sincèrement, HIRSH PHILLIPS."

Le SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉ PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes; prix \$1, 50c pour \$5.

Le Renovateur des Cheveux

DE HALL,

VÉGÉTAL SICILIEN.

(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et décolorés, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RENOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Les propriétaires du RENOVATEUR ont été souvent surpris de recevoir de commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RENOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉ PAR

R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.
Chez tous les marchands de Médecines.

AVIS

M. Geo. S. Thompson, de Chicoutimi, sera, lundi et mardi prochain, à l'hôtel Demers, Basse-Ville, pour engager des hommes de chantier, pour les bois de Peterboro.

28 juin 1884—3f n c

742

FEU DANS LES BOIS

DESASTRE CONSIDERABLE

Pertes de plus de \$30,000 pour le Séminaire de Québec.

Depuis sept à huit jours, le feu exerce ses ravages dans les terres à bois de la seigneurie du Séminaire de Québec, dans la direction de la Baie St Paul.

L'incendie, ou plutôt la conflagration, parce que c'en est une véritable, paraît avoir eu son point de départ près du lac St Joseph.

On calcule que le feu a déjà promené ses ravages sur une étendue de plus de sept lieues.

Le fermier de ce que l'on appelle la Petite ferme, à St Joachim, M. Vallée a déjà jugé à propos de faire démanteler de la petite Chapelle du Cap Tourmente tout ce qu'elle paraît avoir en fait d'ornements religieux, etc.

M. Vallée a cru prudent de plus de faire enlever des immenses sucreries de la seigneurie, à St Joachim, tous les appareils qui pouvaient être dans les cabanes à sucre.

Naturellement, il n'y a que la pluie et une pluie à verse qui puisse mettre fin au fléau, ou arrêter l'élément destructeur dans sa course dévastatrice.

S'il arrive que le feu gagne les érablières, les dommages seront incalculables.

A part cela, un certain nombre de colons, du côté de la Baie St Paul, ont déjà éprouvé des pertes ruineuses.

On attribue la cause de cette conflagration à des Québécois imprudents en même temps qu'audacieux, qui seraient allés dernièrement, sans la moindre permission, pêcher dans le lac St Joseph, propriété du Séminaire de Québec, et qui auraient fait un feu aux abords du lac, sans avoir eu au moins le bon sens, le sens commun de l'étouffer complètement à leur départ.

On connaît déjà un certain nombre de coupables, et on se propose de sévir contre eux.

On a su que ces Québécois qui jouissent à Québec d'une certaine réputation et surtout d'une certaine aisance, se sont même permis de payer des ouvriers jusqu'à \$50 par tête, pour se faire faire un chemin convenable jusqu'au Lac.

Il en est un au moins qui a certainement contribué aux travaux pour un montant de \$50.

Et voici maintenant ce que leur imprudence et leur impudence ont pour résultat.

Le Séminaire de Québec se voit exposé à une perte peut-être incalculable et d'au moins \$50,000.

Les autorités du Séminaire de Québec possèdent depuis St Joachim jusqu'à la Baie St Paul, une seigneurie d'une étendue de plus de vingt lieues, boisée pour la plus grande partie. On compte dans cette seigneurie étendue plusieurs lacs où la traîne est à foison et qui ne sont généralement pas fréquentés.

Le Séminaire n'a jamais eu objection à ce que nos sportsmen, nos pêcheurs se rendissent de ce côté-là pour chasser et pêcher, et il n'a jamais cru devoir y mettre un garde-forestier ou un garde-pêche.

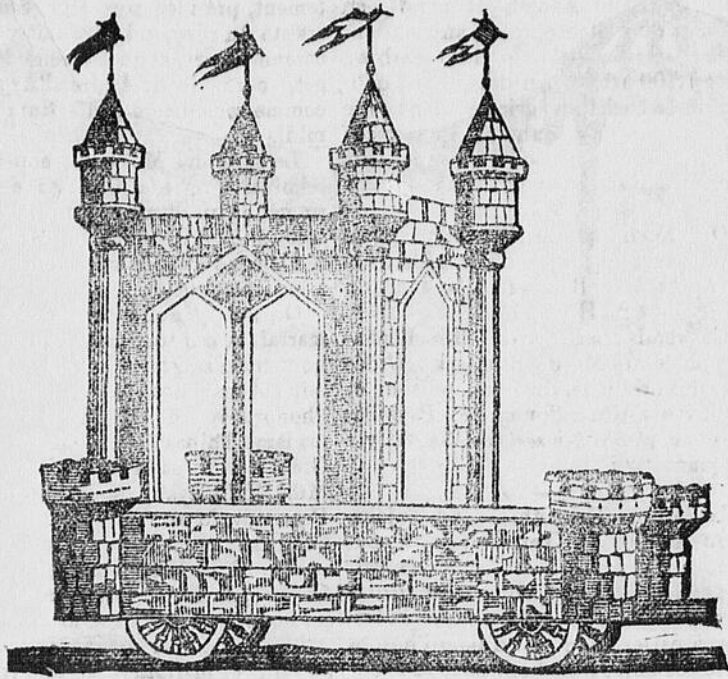
Il se voit maintenant dans l'obligation d'exercer tous ses droits de propriété, pour sauvegarder la sienne. D'ici à longtemps on le verra avec raison sévir d'abord contre ceux dont l'imprudence pour ne pas dire plus, lui a causé plus de \$40,000 de pertes, et former à nos sportsmen, toutes les issues, qui leur ont permis de pénétrer dans leurs bois et d'arriver à leurs lacs et rivières.

Bulletin Maritime.

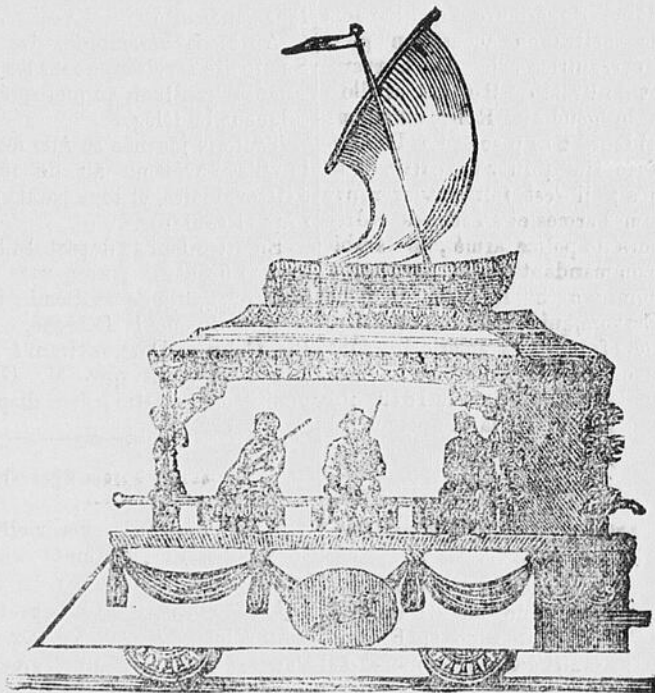
PASSAGERS

Liste des passagers partis aujourd'hui par le steamer Sarmatian pour Liverpool.

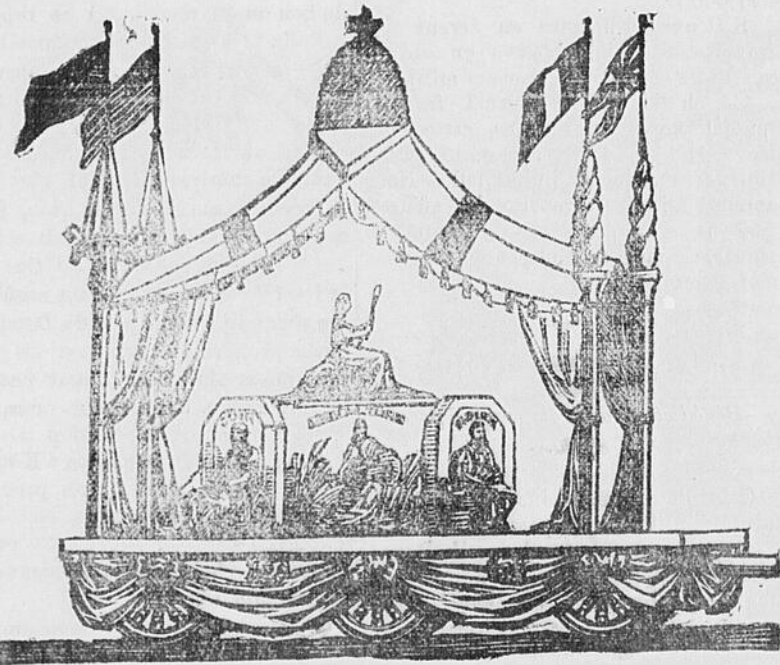
Rév Wm Aitken, M R H B P Anderson, M Jas Baston, Mme T P Barron, M J A Bevington, M Hugh Bertram, M Bingham, M S Bird, M W J Bird, Mlle H E Booth, M G Boutelleau, M Frank Brown, Mme Buck, M Byrne, M R S Carter, Dr Cartwright, M Geo Clements, M et Mme J Cockshutt, M et Mlle H Cockshutt, Mms Dennistoun, M R J McDonnell, M et Mme Dubois, M et Mme Geo Foster, Dr et Mme W F Freeman, M J Griffin, M J Grout, M Thos Hedley, M John Heary, M J A Heapy, M John Hogg, M Robt Innes, Mme



Forteresse érigée à la fondation de Québec.



Les découvreurs de l'Amérique.



L'INDUSTRIE.

Janier, M J Gillis Jones, Mme Ketchum, Mlle Keefe, M et Mme J Kerr, Mlle Lawrence, Mlle LeG. Lais, Hon et Mme R MacKay, M B H Mackie, M P B Major, Rév Jules Mailley, Rév Canon Mills, M Colin Morgan, Rév M McGuire, Rév F McGuire, Rév M Mulligan, major général Sir J C McNeil, Col Nugent, M G H Robertson, M Robinson, M Arthur Roederer, M M Seanlan, M Carl Schuler, M J F Small, M et Mlle G M Smith, M J A Smithson, M J Stain, M J Staker, M Duncan Staker, M John Steele, M F L Tatham, M James Vincent, M Thos Vincent, M G J Walther, Mlle Welman, M D M Waters, M et Mlle H Watson, M et Mme Welte et trois enfants, M West, capitaine W G Yule.

Cette liste est incomplète. De nouveaux passagers devant s'embarquer ce matin sur le même steamer.

NOTES MARITIMES.

La barque Commerçant, capitaine Dagoyné, est arrivée de Montréal à 8 heures p m, jeudi soir, à la remorque du vapeur Canada. La barque Betsy and Arnold, partie de Liverpool le 15 juin dernier, est arri-

vée dans notre port jeudi matin à la remorque du Beaver.

Port de Brosses, 3—Arrivée la barque Alexandra, capitaine Olan, venant de Cardiff et consignée à MM. Girouard & Beaudet.

La barque Padsey Dawson, capitaine Morris, a engagé son pilote pour la mer. Le pilote Samuel Rioux, arrivé à Québec avant hier soir, rapporte quatre navires au Bœuf montant le fleuve.

Le steamer Qualia est arrivé de la mer à 4 heures hier matin, a changé de pilote et continué pour Montréal.

Le steamer Ashelens, capitaine S W J Thompson, est arrivé de Picou à 3 45 heures, hier après midi, a changé de pilote et est parti pour Montréal.

Le steamer de la ligne Dominion, le Brooklyn, capitaine Dale, est arrivé de Montréal à 10 30 heures, hier matin, et est accré au quai du Grand Tronc. Il partira ce matin pour Liverpool.

Le paquebot-poste de la ligne Allan, le Sarmatian capitaine Graham, est arrivé de Montréal à 9 30 heures a. m., hier.

Il part aujourd'hui pour Liverpool. On trouvera la liste de ses passagers au titre "Passagers"

ARRIVAGES.

4 juillet.

Str Lucerne, Kerr, Glasgow, Allan Rae et cie, cargo ou générale. Str Brooklyn, Dale, Montréal, W H Macpherson, cargaison générale. Barque Betsy and Arnold, Thoresen, Liverpool, Hagen et Hansen, lest.

EN CHARGEMENT

4 juillet.

Str Delhi, Wight, pour Liverpool, par Dobell et cie, chez Bowen, à Sillery. Navire Jehanne, Rufen, pour Londres, J Bursall et cie, au quai Dinning.

ACQUITTES

4 juillet.

Str Lucerne, Kerr, pour Montréal, avec balance de cargaison. Sarmatian, Graham, pour Liverpool, Allan Rae et cie, cargo générale. Brooklyn, Dale, pour Liverpool, W H Macpherson, cargaison générale. Delhi, Wight, pour Liverpool, par R R Dobell et cie, bois. Parque Hero, Wall, pour Londres, par Bryant, Powis et Bryant, bois. Gibson Craig, Leads, pour Plymouth, par Dobell et cie, bois. Galette Canopus, Chicoinne, pour Gaspé, par J B Renaud et cie. Frank Ste Croix, pour Gaspé, par Verret, Stewart et cie.



Salle Jacques-Cartier.

Grande Soirée Littéraire et Musicale

JEUDI,

LE 10 JUILLET PROCHAIN,

Sous le patronage distingué du Rév. M. Gosselin, curé de St-Roch, et au profit de l'École des Frères de Saint-Roch.

PRIX D'ADMISSION :

Parterre - - - - 5 Cts. Galeries - - - - 15 Cts.

Les caries sont en vente chez M. J. A. La Plais, où le plan de la salle est déposé, et chez MM. Drouin & Frères, libraires.

Dieu sauve la Reine.

3 juillet 1884. 754

NETTERIE D'ETE.

Nous offrons en ce moment des marchés décidément avantageux dans les vêtements de dessous légers, pour l'été, pour hommes, femmes et enfants. Caleçons de bains pour hommes et enfants.

Habilllements de salon (Jersey) pour garçons. Habilllements en Cachemire (Jersey), pour garçons. Habilllements de matelots (Jersey) pour garçons. Dans une grande variété, et de toute grandeur.

Gants pour Homme, Femmes et enfants de tous les genres. AUSA : Satinés fleuris, Indienne, Mousselines blanches et fleuries et une grande variété d'étoffes à Robes d'été. Serge bleu marin et Tweed d'Hullfax, pour Habilllements de messieurs à des prix réduits.

BEHAN BROS.

Huile Noire, supérieure au Coal Tar, pour peindre les bâtiments, couvertures, hangars, garanti à conserver le bois. Huile Paiente garantie supérieure à l'huile de Lin pour ouvrages extérieurs et à moitié prix. Ces huiles sont en grand usage et bien recommandées. Au nouveau magasin, No 67, Rue Dalhousie, Québec. A. E. VALLERAND.

Dans l'affaire de Ls CASTULE BOUCHAND, Marchand, L'Ance St-Jean, Failli.

Des soumissions seront reçues par le sousigné, au bureau de Jos. Hamel & Frères, jusqu'à vendredi le 11 juillet 1884, à deux heures de l'après-midi, pour la vente de l'actif du dit failli, consistant en marchandises sèches, ferronneries, épicerie, ferblanteries, etc. Evalué d'après inventaire à.... \$ 485.94 Bois et Bardeaux..... 380.05 Roulant..... 145.00 1 lopin de terre et bâtisses.... 150.00 Crédits..... 591.48 \$1752.47

Le soussigné ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions.

J. E. BÉDARD, Syndic. 2 juillet 1884—4f 748

AVIS

Dans l'affaire de T. DROLET, Failli.

Les personnes ayant des réclamations contre le dit failli sont requises de les produire, dûment certifiées, entre les mains du soussigné, d'ici à quinze jours. O. ROCHETTE, Syndic, 316 Rue St-Vallier, St-Roch. 3 juillet 1884—3f 753

BARBIER DEMANDÉ.

On demande immédiatement un bon barbier. Son salaire. S'adresser à SMITH & FRERE, No 42, rue Notre-Dame, Basse Ville. 3 juillet 1884—3f 752

A VENDRE

Un Bouc avec harnais et selle, voitures d'été et d'hiver. S'adresser 115 Rue Grant, St-Roch. 27 juin 1884—o 739

DEMANDEES.

On demande immédiatement des bonnes servantes et des filles pour les salles de l'Hôtel Lizotte, Isle d'Orléans. S'adresser à T. LIZOTTE, propriétaire, ou au Capt. Bo duc, Steamer Orléans. 30 juin 1884—1s 744

Barbier Demandé,

On demande UN BARBIER de première classe, et qui sache parler l'anglais. Emploi constant. S'adresser à E. MILES, Russell House Block, Ottawa. 1 juillet 1884—3f 747

ON DEMANDE

Immédiatement de bonnes couturières pour oilettes de femmes, et des filles habituées à manier le moulin à coudre. On promet de bons gages pour de bonnes mains. S'adresser à Mmes FISHER & SHEPHERD, 19, rue la Fabrique, Québec. 18 juin 1884. 710

AVIS.

La soussignée donne avis que personne n'est autorisée à signer pour elle aucuns documents ni billets quelconques, et qu'elle ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom sans un ordre signé par elle-même. DAME JEAN LACOMBE. 21 juin 1884. 720

DEMANDE.

Un jeune homme, ayant d'excellentes diplômes et plusieurs années d'expérience ce de voir une situation comme institut sur dans une école soit à la ville ou à la campagne. S'adresser à OMER PAGEAU, 9, rue Commerciale J Lévis. 30 juin 1884—3 745

AUX FAUCHEURS

On demande deux faucheurs et trois aides, pour faucher et engranger 1800 bottes de foin. S'adresser au gardien de la barrière Sainte-Foye ou Saint-Louis. 3 juillet 1884—2f 755

ON DEMANDE

UN JEUNE HOMME pour prendre soin d'un cheval et se rendre généralement utile dans un magasin d'épicerie. S'adresser à J. A. MOIRAN, 311, rue St-Jean. 3 juillet 1884—3f 756

ANNONCES NOUVELLES.

Certificat. Pousse moustache.—M. Murray McNeil Demandée. La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec.—F. A. R. Vézina. Lots à vendre.—Chs Eus. Martel. Hotel St-Louis, Montmagny.—M. Charles Guimond. Librairie A. T. Garant. Bonnetterie d'été.—Behan Brothers. Barbier demandé.—Smith & frère. Salle Jacques-Cartier. Aux fancheurs. Situation demandée. Barbier demandé.—E. Miles. Pèlerinage annuel. Grande Compagnie d'habits Union.

Meunier des moutures. 1ERE PAGE.—Feuilleton littéraire—Les trois Philippe 2ME PAGE.—Gravures. 3ME PAGE.—Le feu dans les bois. 6ME PAGE.—Faits divers. 7ME PAGE.—Télégraphie Générale. 8ME PAGE.—Dernière Edition.

QUEBEC.

SAMEDI, 5 JUILLET 1884.

Une victoire conservatrice

La nomination de M. Wm McDonald comme sénateur nécessitait une nouvelle élection pour la Chambre des communes au Cap Breton.

Cette élection a eu lieu jeudi dernier, et le candidat du parti conservateur, M. H. F. McDougall l'a emporté sur son adversaire M. N. L. McKay, par une majorité de plus de 150 voix.

Cette élection ne change pas la position des partis : c'est un conservateur qui remplace un conservateur.

En vacance

Leurs Seigneuries les juges de la Cour Suprême chôment.

Le juge en chef est au Nouveau-Brunswick, le juge Fournier est à Bathurst, et le juge Taschereau en voyage pour le rétablissement de sa santé.

Il n'y a que les juges Shing et Huny qui soient encore dans la capitale.

Nominations

M. Whelan, député d'Ontario-Ouest aux Communes, vient d'être appelé à une position lucrative par le gouvernement d'Ontario. On prétend que c'est pour être placé à M. J. D. Eiger, avocat de Toronto, qui, depuis plus de vingt ans, s'occupe entièrement de politique dans le sens libéral.

L'hon. A. P. Caron est parti ce matin pour la Rivière-du-Loup. Il sera de retour à Québec lundi prochain.

Nouvelles électorales

Les bills d'élection pour le comté de Muskoka ont été émis. La présentation des candidats aura lieu le 16, et la votation le 23 courant. Il s'agit d'une élection provinciale.

L'élection dans le comté de Victoria pour donner un remplaçant en chambre à M. Tibbitts, a eu pour résultat la victoire de M. Baird. Sa majorité est d'une centaine.

L'honorable M. Skead dangereusement malade

Jendi après midi, l'honorable M. Skead, sénateur, a eu une attaque de paralysie pendant qu'il conversait avec M. Clemow, dans son bureau. Le Dr Wright, mandé en toute hâte, déclara que le cas était très grave, et que M. Skead succomberait probablement à la maladie qui vient de le frapper.

Les citoyens d'Ottawa ont été péniblement affectés en apprenant cette nouvelle.

Le Star annonce que l'hon. M. Lynch sera bientôt nommé registraire pour Waterloo en remplacement de M. LeFebvre.

Il paraîtrait que l'hon. M. Taillon favoriserait l'entrée de l'hon. M. Beaubien dans le cabinet, tandis que l'hon. M. Ross voudrait M. Poupore comme nouveau ministre.

Aquittés

Le procès des 5 accusés de meurtre, à l'occasion des troubles qui ont eu lieu au Havre de Grâce (St-Jean-Terre-Neuve), lors de la procession des Orangistes, le 23 décembre dernier, s'est terminé hier par l'acquiescement de tous les prisonniers.

UNE SUGGESTION

(Du Canadien)

Nous ne désirons pas jeter l'alarme dans notre population. Il est toujours inutile de se monter la tête dans le temps de crise ou d'épidémie. Mais il faut se préparer à toute éventualité. La prudence est la mère de la sécurité publique, l'hygiène en est la garantie.

Nous espérons bien que le choléra ne viendra pas apporter ici la désolation et la mort. Cependant le plus élémentaire bon sens veut que nous prenions nos mesures comme si le fléau était à nos portes.

Sans faire injure au conseil de ville nous pouvons bien lui dire que le bureau de santé qui est sous sa direction et son contrôle, n'a pas un caractère d'activité propre à nous donner la salubrité qu'il importe d'obtenir ou d'assurer.

Nous croyons répondre à un besoin public en appelant l'attention sur l'importance d'organiser un bureau de santé dans le vrai sens du mot. Ce bureau veillerait à l'inspection des viandes, laits, etc., et verrait, comme de raison, à ce que la ville fût tenue dans un état convenable de propreté. Il y a beaucoup à faire sous ce rapport ici, comme, du reste, dans toutes les autres villes.

Il suffit d'un endroit malpropre, d'une rue mal égouttée pour répandre l'épidémie dans une cité entière.

ACTUALITES

M. l'abbé J. B. Riox, curé de Ste-Monique et pèlerin de Terra-Sainte, est actuellement à Rome, cultivant les beaux-arts sous la direction de M. Eisto Vini, peintre artiste. C'est ce qui explique le retard de son retour au pays.

C'est le Dr Franchin, un des principaux médecins de Toulon, qui a ordonné aux personnes atteintes du choléra, qu'il a acquiescées, un traitement qui a complètement réussi, et qui consiste à faire inhaler de l'oxygène. Un grand nombre de personnes ont été sauvées par cette méthode. Les résultats satisfaisants de la découverte du Dr Franchin ont créé en France une vive sensation et attiré l'attention de l'Europe.

La Banque de Montréal a acheté dernièrement à Londres \$500,000 en or. Ce numéraire lui est expédié par l'"Oregon" parti jeudi de Liverpool.

Une paroisse où l'on observe religieusement et pratiquement la loi relative à la plantation des arbres, c'est celle de Saint-Agapit. Il paraît, en effet, qu'on a planté, cette année, dans cette paroisse, près de 4,000 arbres, dont 1,100 arbres fruitiers. C'est qu'il y a une association agricole dans cette région. Il serait à souhaiter qu'il y eût de ses sociétés partout, et que leur propagande fût aussi efficace.

On prétend que M. Gladstone serait en faveur d'un projet d'annexion de la Hollande à la Belgique, à la mort du roi régnant de Hollande.

Ce serait contrecarrer directement les plans de M. de Bismarck. L'idée est assez originale, du reste, puisque ce serait reconstituer l'union des Pays-Bas sous le contrôle des sécessionnistes d'il y a cinquante ans.

Le prince Kropothine est aujourd'hui aussi bien à Clairvaux qu'on peut l'être en prison. Jadis, il ne pouvait voir sa femme qu'à travers deux grilles et en présence d'un témoin qui l'obligeait à parler français. Aujourd'hui, la princesse entre librement dans sa cellule, est autorisée à y passer la journée, en parlant russe ou français à sa guise.

La Cour Supérieure de Panama vient de mettre en accusation pour menées corruptrices, le Dr Cervera, président de l'Etat de Panama, et elle a nommé le général Ruiz, deuxième vice-président, à sa place. Le Dr Cervera refuse de quitter le palais de la présidence; il s'est fait entourer par 100 hommes armés et a sous ses ordres 50 hommes de police armés, de carabines. Le commandant de la garnison a 700 hommes avec lesquels il peut écraser Cervera, qui est très impopulaire. Les intérêts français et américains sont sans protection. On appréhende une répétition de la révolution de 1879, qui serait désastreuse pour la compagnie du Canal.

Le commerce de la France

La direction générale des douanes vient de publier les documents statistiques sur le commerce de la France pendant les cinq premiers mois de l'année 1884.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 mai 1884, à 1,911,688,000 fr., et les exportations à 1,305,047,000 fr.

Soit une différence en faveur des importations qui s'élève en chiffres ronds à la somme de six cents millions.

Ce chiffre, dit le journal français, auquel nous empruntons cette citation, en dit long sur notre situation économique et industrielle. Nous sommes loin de la reprise des affaires, puisque nos exportations continuent à suivre, de mois en mois, une progression décroissante.

Grande fête à Oka

Bénédictin de trois magnifiques cloches

Celui dont la main incendiaire, mettait le feu, il y a quelques années, aux quatre coins de l'église des catholiques d'Oka, était loin de s'attendre, sans doute, qu'une cérémonie aussi belle, aussi imposante que celle d'hier, vengerait par sa majestueuse solennité le vandalisme de ceux que certains personnages fanatiques avaient surextitués.

L'église de cette belle paroisse coquettement assise sur les bords de la rivière Ottawa, est plus belle, plus riante et plus riche que jamais; ou la main du méchant avait porté la flamme, la main de Dieu fit naître de nouvelles et riches fleurs par la charité et la religion des paroissiens.

Hier, avait lieu la bénédiction des trois cloches nouvellement achetées par la paroisse. Ces cloches fondues dans les ateliers de M. Chanteloup, pesaient respectivement 2,300, 1,900 et 1,500 livres.

A 7 heures, hier matin, un grand nombre de prêtres et de citoyens de Montréal et des paroisses environnantes prenaient place à bord du valet *Princesse* pour aller assister à la fête.

Sa G. Mgr le délégué apostolique était rendu de la veille, en compagnie de son secrétaire le révérend M. de Bie et de quelques prêtres du séminaire. En arrivant, Sa Grandeur alla faire visite aux Pères Trappistes, dont le monastère est à trois milles d'Oka.

Il était dix heures quand les pèlerins arrivèrent.

La cérémonie commença immédiatement, présidée par Mgr Smeulders, assisté du révérend père Dazé, O. M. I., comme diacre, et du révérend M. Bourget, curé de St-André d'Argenteuil, comme sous diacre; elle dura jusqu'à midi.

Le révérend M. Collin, supérieur du Séminaire, monta alors en chaire, et prononça un discours admirable, à la suite duquel il remercia Monseigneur le Délégué d'avoir bien voulu présider à la cérémonie.

On avait invité trente parrains et marraines qui tous ont voulu tenir à honneur d'assister à la fête. Ces parrains et marraines étaient entre autres: l'honorable M. R. Thibeau et madame Thibeau; M. et Mme J. Grenier; M. et Mme Dr Rottot M. et Mme M. P. Ryan, M. et Mme H. M. Perreault, M. et Mme Mathieu, de Ste Scholastique; M. et Mme Létourneaux, M. et Mme Leclair, M. L. J. A. Derome, et d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

La collecte fut abondante; tous les parrains et marraines se montrèrent excessivement généreux à l'égard de leur filleule; tous les paroissiens vinrent aussi bourses dénouées témoigner de leur générosité.

Après la cérémonie, les MM. du Séminaire servirent à tous les invités un somptueux dîner, auquel présida Monseigneur le délégué.

Toute la journée ce fut fête à Oka; le village avait un air de réjouissance extraordinaire, et tous paraissaient heureux et contents.

En attendant le départ du bateau, les invités firent la promenade dans le jardin magnifique du Séminaire.

Monseigneur le Délégué, et MM. de Bie, Collin et Dazé, revinrent à Montréal, à bord du yacht que M. Chanteloup voulut bien mettre à leur disposition.

A madame Québec

On me demande, ma vieille, de te donner des renseignements sur la célébration du Dominion Day, à Kingston. C'est en... amusant à la peste.

En voici le détail. Certaines choses n'arrivant qu'à certaines personnes, j'y n'est arrivé une drôle d'affaire.

A six heures du matin, je dormais du sommeil du juste, en âme tranquille et limpide, comme un homme qui n'a rien de bon ou de mauvais à se reprocher.

Enfin je dormais. Mon sommeil étant léger comme le pied d'une danseuse—une puce me réveilla—j'entends sonner toutes les cloches de Kingston. C'était comme un vaste tintamarre, un épouvantable charivari. Croyant que c'était le tocsin, je me lève à la hâte, j'ouvre ma croisée, et je crie à un homme de berge qui était sur le lac: "Ous qu'est le feu?" "Etes-vous fou ou saoul, qu'il me répond; c'est le jour du Dominion." Viens prendre un coup, lui dis-je; ils sont venus dix... Ceci n'était pas dans le programme. Enfin, pour nous, canadiens-français, c'était le coup de canon d'inauguration du Dominion à Kingston.

Next! Il y a ensuite une procession flamboyante par les hommes du feu. C'était tellement beau que, pour ne pas les déranger de leurs chariots, aucune maison n'a pu feu.

Ça m'a rappelé la vieille blague: "Quand ces beaux pompiers vont à l'exercice, ils embrassent d'abord leurs femmes puis leurs filles."

Ceux qui sont mariés, bien entendu. Next! Parade militaire par nos défenseurs volontaires. Splendide! Les marchands de pousière avaient fait faire des broches pour les leur vendre, et les marchands de sole ont fait de l'argent avec nos soldats. Next! à midi, vingt et un canons ont tiré leurs obus pour saluer le Dominion. Next! Course de yacht sur le lac, entre MM. Curtains, Gazequin et Cresquin. Ne parlant pas l'anglais, je ne puis bien prononcer ces trois noms.

Next! à deux heures, course à pied pour des bipèdes, genre d'animaux qui veulent remplacer les chevaux.

Next! Jaloux des hommes et des chevaux, les vélocipédistes étaient aussi sur la liste. Il paraît que c'est pour remplacer la vapeur. Vous verrez bientôt des bateaux vélocipèdes et des chemins de fer dits. Next! à huit heures, explosion d'une barge par le dynamite. Succès complet. Uniquement pour ins-

truire le peuple. Next! à dix heures feu d'artifice..... La nuit..... c'était pour éclairer la ville. L'année prochaine on le tirera à midi.

C'est tout, ma bonne vieille Québec, et je t'embrasse sur les deux joues.

GASTON P. LABAT.

Dernières nouvelles:

On a aussi lancé des ballons. On dit que c'est un marchand de chaussettes qui a voulu faire de la réclame.

G. P. L.

Le monument Gambetta

Le journal Paris nous explique aujourd'hui pourquoi la commission du monument qu'on se propose d'élever à M. Gambetta a "choisi" comme emplacement le square du Carrousel:

"La nature même de Gambetta, de son talent, de son œuvre politique, conviait les organisateurs de son monument à chercher sur une voie publique de Paris, au cœur de la cité, près du palais des lois ou dans le quartier des écoles, un emplacement digne de lui. Mais il faut compter, hélas! encore aujourd'hui, avec des haines qui ne cessent pas. Il faut bien l'avouer, car il serait indigne de le dissimuler plus longtemps: on n'a pas demandé un autre terrain que celui du Carrousel, parce que ce dernier appartient à l'Etat, qui pourra en disposer, tandis que tous les autres sont à la ville de Paris et que le conseil municipal les refuserait."

"Oui, il y a en ce moment à l'Hôtel de Ville une majorité de conseillers pour repousser toute demande de ce genre! Et c'est pour ne point s'exposer à un échec qu'on s'est résigné à cacher le monument au milieu des bâtiments du Louvre."

"On a cru épargner ainsi une injure à la mémoire de Gambetta."

La commission a fort prudemment agi, nous n'en disconvions pas. Mais il reste encore à savoir si, dans le choix qu'elle a fait, la commission a agi de son autorité privée ou avec l'assentiment du gouvernement.

MONTMAGNY.

HOTEL SAINT-LOUIS.

M. CHARLES GUIMOND, propriétaire.

Hôtel de première classe, qui ferait honneur à n'importe quelle ville. Meublé entièrement à neuf, 2 salons avec piano, 1 salle de billard, jeu de quilles, et 14 chambres à coucher meublées avec tout le confort désirable, table servie de mets abondants et des plus succulents de chaque saison, cuisines délicates et fines, prix très modérés. Les nombreux voyageurs qui fréquentent l'Hôtel ne tarissent pas en éloges sur l'exquise propreté qui y règne et la diligence du service.

Maison à trois étages, de belle apparence, construite en briques à quelques arpents de la gare de l'Intercolonial, sur les bords de la Rivière du Sud, où tournillent l'achigan, le chevreuil, le gardon, l'anguille, etc. La pêche au bœuf dans les files d'en face et sur les ballons est en renom, par tout le pays. M. Guimond possède des yachts et des chaloupes à la disposition des touristes.

Voici venir la saison de la chasse au cortège ou pluvier gris et doré, si abondant sur les grèves et dans les champs de Montmagny. Avis aux amateurs.

On ne saurait avoir de plus joyeux passages, de plus charmantes vacances nulle part ailleurs, qu'à Montmagny, et chez M. Guimond, on est sûr de trouver tout le confort et le bien-être possible.

4 juillet 1884.—Im

A VENDRE

UNE MAGNIFIQUE MAISON de campagne avec un grand jardin; le tout offrant beaucoup de confort et autrefois la résidence de feu Dam. Arg. Whexler. Cette maison est située au sud-ouest du chemin de Charbourg, à environ trois milles de Québec.

Tous les inconvénients et conditions de paiement très faciles.

J. E. BOILEY, Notaire.

24, rue St-Joseph, St-Roch, Québec

17 juin 1884.—Im

Librairie A. T. GARANT,

Nos 6 et 8, RUE ST-JEAN,

(Presqu'en face de la Banque d'Epargne.)

Razoirs de la célèbre marque Jossi Rodgore, dans les prix de \$1.00 à \$1.50; ton rasoir est garanti; on en permet l'essai, et s'il n'est pas de première qualité, nous remettons l'argent; nous avons plusieurs bons certificats, des personnes des plus respectables de cette ville, pour prouver ce que nous avançons. Une visite est sollicitée; venez vous juger.

A TRAVERS LA VILLE

Echappé belle

Une partie de la musique de Sa est partie seulement jeudi soir par le train du Nord pour Trois-Rivières...

Au départ de ce train un incident a failli se produire.

Une jeune femme montée sur le train pour dire adieu à un voyageur...

Enquête

Les journaux ont annoncé, la semaine dernière, qu'une somme d'argent expédiée par une banque de Québec...

Aujourd'hui cependant, un ami communique au Quotidien quelques nouveaux renseignements.

D'abord la banque n'y est pour rien. C'est la maison Renfrew et Cie qui avait expédié par la malle une somme d'à peu près 500 piastres...

Le camp de Lévis

Voici comment se partage la journée du troupié au camp.

A cinq heures sonne le réveil, à cinq heures et demie: distribution des rations.

A six heures commence l'exercice militaire qui se termine à huit heures pour reprendre ensuite de dix heures à midi...

Six heures durant, sous un soleil brûlant et dans une tenue rien moins que légère, officiers et soldats se livrent à l'art favori de Mars.

Il y a beaucoup de nouvelles recrues. Mais, le canadien se force vite à la tenue militaire.

La nourriture est excellente, et le soldat généreux sait faire les honneurs de la gamelle.

L'état-major du camp est composé comme suit: le lieutenant-colonel Duchesnay, le lieutenant-colonel Ernest Tachereau, major de brigade...

Voici l'ordre des bataillons avec les noms de leurs officiers:

17ème bataillon d'infanterie de Lévis. Lieutenant-col. G. Desjardins, major Chs Cauchy, major Fournier...

Compagnie No 1—Capitaine Rigobert Bourget, lieutenant Achille Bourget.

Compagnie No 2—Capt. Alf. Iefrançois, lieutenant J. E. Roy...

Compagnie No 3—Capt. major, Adju. Demers, lieutenant Philias Bégin, lieutenant-attaché Cecil Maxwell...

Compagnie No 4—Capt. Victor Bégin, lieutenant Bittner, 2d lieutenant Demers.

Compagnie No 5—Capt. J. M. Guenet, lieutenant Léger.

Compagnie No 6—Capt. Gagné, lieutenant Dion.

Compagnie No 7—Capt. Dolduc, lieutenant Lemieux.

Compagnie No 8—Capt. Morin, lieutenant Arseneault, lieutenant Poliquin.

Bataillon provisoire de Dorchester

Maj. Genest, trésorier Remillard, quartier-maître Chabot, chirurgien Ocuture.

Compagnie No 1—Capt. Roubeau, lieutenant Fortier.

Compagnie No 2—Capitaine Turgeon, lieutenant Genest.

Compagnie No 4—Capitaine Mercier, lieutenant Richard.

70ème bataillon de Champlain

Lieutenant-colonel Massicotte, majors St-Arnaud et Trudel, trésorier Beaudet, adjudant Trudel, quartier-maître Dorval, chirurgien Alain.

Compagnie No 1 (Estiscan)—Capt. Trudel, lieutenant Massicotte.

Compagnie No 2 (St-Narcisse)—Capt. Cossette, lieutenant Nobert.

Compagnie No 3 (Ste Geneviève)—Capt. Trudel, lieutenant Germain.

Compagnie No 4 (St Prosper)—Capt. Massicotte, lieutenant Massicotte.

Compagnie No 5 (Ste Anne de la Pêrade)—Capt. Tessier, lieutenants Rousseau et Baudry.

Compagnie No 6 (St Tit)—Capitaine L'heureux, lieutenant Germain.

(Quotidien)

Alarmes de feu

Nos pompiers ont été appelés hier matin vers 10 heures à la boîte 35, vers midi et demie à la boîte 27, et vers 6 heures hier soir à la boîte 51.

Une leçon qui profite

L'enquête du coroner dans l'affaire de la rue Ste-Marguerite, finissait on se le rappelle, vers 11 heures. A deux heures et demie le même jour, on rencontrait Marie Louise Lessard, la maîtresse de cette affreuse maison de prostitution.

Mieux que cela, le soir de l'enquête, les six meûtres ou douz lies, débarrassés de tout soupçon de crime par le verdict sont allés dans le bas de la maison incendiée se livrer à la plus hideuse des orgies.

Voilà une leçon qui leur a profité!

Echappé belle

Au départ du train d'excursion pour Trois-Rivières jeudi soir, un incident a failli se produire. Une jeune femme montée sur le train pour dire adieu à un voyageur...

Bénédiction d'une statue

Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs que dimanche, le 13 juillet, à 3 1/2 heures de l'après-midi, il y aura au Cap Rouge bénédiction solennelle d'une statue du Sacré-Coeur de Jésus.

Remèdes français.

La pharmacie de MM. Dr Ed. Morin & Cie. a reçu par le steamer Sardinian l'envoi suivant:

- Vin de la charité de G. Meynet; Vin extrait de foie de morue, de Chervier; Sels de Chantaud; Sirop dépuratif du Dr Gibert; Elixir au Peptonate de Fer du Dr Hampt; Poudre de charbon végétal médicamenteuse du Dr Ballo; Pastilles au charbon végétal médicinales du Dr Ballo; Pepsine zénithée de Boudault; Pâtes à l'usage de Fer inaltérable du Dr Blancard.

Empoisonnement.

Quatre personnes du village St. Charles ont failli mourir dans les circonstances suivantes: jeudi matin M.M. Bignell, ses deux fils et M. Lew ont mangé, à leur déjeuner, de la soupe qui avait été insuffisamment saïée.

Une heure après le repas, tous ceux qui avaient goûté à cette viande furent pris de coliques, vomissement et crampes, tous symptômes du choléra.

Le docteur Samson appelé en toute hâte a dû passer l'après-midi à cette maison et même appeler le secours d'un confrère le Dr. Russell.

Expédiés à bon droit.

Deux individus, hier l'après-midi, ont pris la liberté de se promener en voiture au grand trot sur la Terrasse Frontenac.

Un homme de police, le No. 57, qui les a vus prendre ces ébats, s'est empressé d'avertir nos deux automédonnes et les a forcés de prendre la tangente.

DÉCÈS

DEROME DIT DÉCARÉAU.—A St-Basile, comté de Portneuf, le 2 du courant, est décédé, à l'âge de 84 ans, Sieur François Derome dit Décaréau, époux de dame Magdeleine Richard, etc.

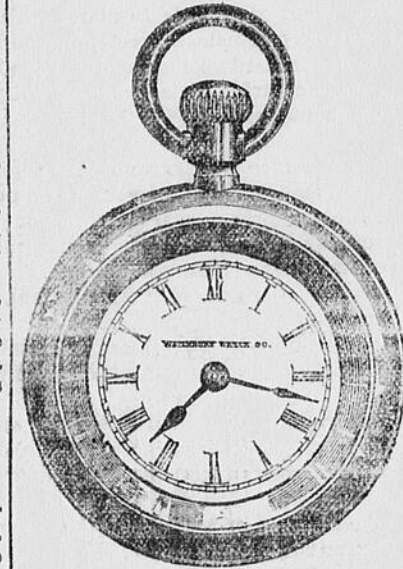
BRETON.—Le 5 du courant, à l'âge de 7 mois, Marie Rebecca Eve, enfant de M. Joseph Breton.

La sépulture aura lieu lundi après-midi. Le convoi partira du No 18 rue de l'Eglise, à 4 hrs précises. Parents et amis sont priés d'y assister.

ET MAINTENANT NOUS SOMMES RECOMPENSES

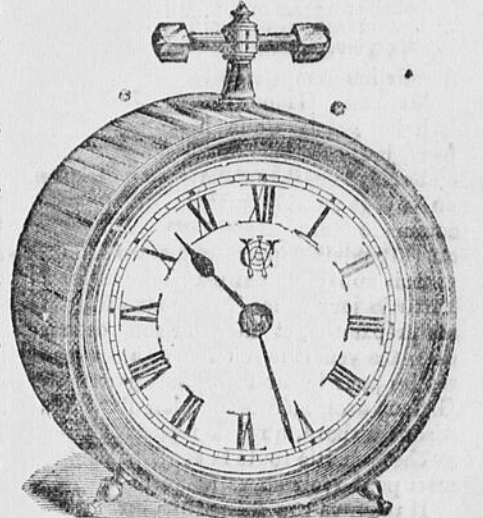
VICTOIRE ! Petits profits : C'est notre Devise.

"The Waterbury."



En ce moment nos affaires sont considérables, montrant un fort excédant sur les premiers jours d'ouverture. Notre but a été toujours, de faire tout en notre pouvoir de plaire, ayant le même égard pour le riche ou pour le pauvre, servant comme nous voudrions être servis.

D'année en année, nous avons achetée et manufacturé des effets de meilleur goût, de manière à inciter nos patrons à acheter dans de meilleures fabriques, et avec plus de choix qu'ils n'avaient eu l'idée, sachant que le résultat serait meilleur pour l'avenir, plutôt que si nous avions vendu des effets faits avec de mauvaises étoffes.



Nous sommes les plus forts Tailleurs au Canada.

C'est beaucoup dire peut-être, mais c'est un fait. Notre stock, dans tout les départements est complet, et de meilleur choix, pour les prix offerts. C'est le vrai moment, en ce temps-ci—pour les acheteurs—vu la lenteur de la saison, et sur produit, et la stagnation générale des affaires.

Nos habillements de \$10.00 sont inimitable, couleurs fashionable. Effets tout laine, faits exactement comme les habillements de haut prix. Si vous n'êtes pas excessivement particulier sur les modes du jour et ne désirez pas être tout à fait le lion de l'époque, nous avons à un prix qui défient la compétition, des habillements à \$5, \$6, \$7 et \$8, quelques-uns rivalisant avec nos meilleurs.

Nous avons des magasins de hardes faites : Québec, Montréal, Toronto, Hamilton.

Cie de Confection Grande Union,

1901, Rue Notre-Dame, Montreal.

95, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

PARFUMERIE ORIZA

de L. LEGRAND, Fournisseur de la Cour de Russie.



ORIZA-LACTÉ LOTION ÉMULSIVE Blanchit et rafraîchit la Peau. ORIZA-VELOUTÉ SAVON suivant la formule du Dr O. REVELL Le plus doux à la Peau. ESS-ORIZA Parfums à tous les Bouquets de fleurs nouvelles. ORIZA-VELOUTÉ POUDRE de FLEUR de RIZ adhérente à la Peau.



Pelerinage Annuel

Avec la bienveillante permission de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, la Congrégation des jeunes gens de la Haute-Ville sera son pèlerinage annuel

A LA BONNE SAINTE-ANNE, Dimanche, le 6 Juillet.

Le magnifique vapeur Brothers nolisé à cet effet, et commandé par le capitaine Fortier, laissera le quai Champlain à 7 hrs. Il y aura chant et confession à bord. A Ste-Anne, les pèlerins communieront en arrivant, et il y aura une grand'messe chantée spécialement pour les pèlerins, et vêpres dans l'après-midi, après quoi s'effectuera le retour.

HUILE DOCT DUCOUX

HUILE DE FOIE DE MORUE Iode-Ferré au Quinquina et aux Écorces d'Oranges Amères

Ce précieux médicament, fruit des longs travaux et des persévérantes études du Docteur DUCOUX, réunit sous une seule forme l'huile de Foie de Morue, le Fer, le Quinquina, et le Sirop d'écorses d'Oranges Amères.

Les Médecins les plus éminents recommandent tout particulièrement ce médicament, d'une odeur agréable, sans mauvais goût et dont l'usage est facile, économique. Dépôt général à Paris : D' DUCOUX, 209, rue St-Denis et dans toutes les Principales Pharmacies de Canada.

A VENDRE, A BON MARCHÉ.

1 Prince-Albert (phaéton). 1 Harnais. Demander ou s'adresser aux écuries de louage de M. LECLERC, Rue Couillard, à Québec 25 juin 1884—3f 785

Cuisinière demandée

On demande immédiatement une assistante cuisinière à l'Hôtel de Québec. P. DERY, Propriétaire, Rue du Pont N°s 92-7 25 juin 1884—o

FAITS DIVERS

Prise dans ses propres pièges

Nous lisons dans l'Étendard :
Il y a des femmes qui sont terribles ; fort heureusement ce n'est pas la règle générale.

Le trait dont nous allons faire ci-après le récit, qui est arrivé dans notre ville de Montréal, hier soir, et dont nous avons nous-même vu le dénouement au bureau du Recorder, ce matin, nous justifie de l'imprécation lancée contre cette femme qui, à l'exemple de quelques autres a usé de ruse et d'astuce pour pouvoir plus facilement ensuite mettre à exécution un projet intâme depuis longtemps médité.

Madame Gadoua, née Joséphine Lehaie, pria donc hier matin son mari, jeune homme de 24 ans environ, d'aller comme il se l'était proposé, faire un voyage aux États-Unis. Elle fit voir comme le temps était propice, comme on l'attendait depuis longtemps là-bas, et finit apparemment par le décider à partir le jour même. M. Gadoua fit tout ses préparatifs, et hier soir son cocher de place venait le chercher avec ses malles pour le conduire à la gare. M. Gadoua avait médité son plan d'avance ; disons d'abord, qu'il ne reposait pas en sa chère moitié toute la confiance qu'un mari peut avoir en sa femme.

Il renvoya son cocher, et au lieu de prendre le convoi pour la république voisine, il alla faire un bout de promenade du côté de la Pointe St-Charles.

Pendant ce temps là, l'épouse volage battait des ailes et avait déjà fait la connaissance de M. Rhéaume, gentil barbier, pour lequel elle s'éprit immédiatement d'un amour fou.

La pauvre femme s'oublia au point de l'inviter à venir passer la veillée chez elle ; son mari était absent et elle s'ennuyait horriblement.

Le gentil barbier céda, et suivit madame chez elle. Une heure tout au plus après, un autre couple, madame Valérie Richard, épouse de J. Bouthillier, qu'une fièvre insensée entraîna loin de nous dans les régions de l'or, arriva en compagnie de M. Napoléon Rousseau, un gentil boucher, celui-là ; il venait tenir compagnie à cette pauvre petite femme privée de son cher mari.

La soirée se passa plus ou moins triste ; on veilla cependant, et si tard, que ce matin à une heure, quand M. Gadoua arriva avec deux hommes de police, personne chez madame n'avait encore fermé l'œil.

Jetons un voile sur le tableau saisissant de cette scène dégoûtante, et applaudissons à la conduite digne de M. Gadoua qui a traité sa malheureuse épouse comme elle le méritait ; il n'a pas voulu la punir lui-même de son infidélité et de sa fourberie. Il l'a livrée à la police, qui l'a traînée, avec ses compagnes et compagnons, devant un tribunal de justice à la vue de tous. Elle a passé devant les yeux du public, qui la montre aujourd'hui du bout du doigt, et qui s'amuse du ridicule qui se rattache toujours à méprisable personne.

Bon chien

Il y avait une demi-heure que les constables Bériault, Bisillon et Pellerin étaient hier soir à la poursuite du nommé Melneray accusé de vol, et déjà les trois constables épuisés de fatigue allaient abandonner leur chasse à l'homme, gibier alerte qui en gagnait énormément sur les sergents de ville, lorsque en arrivant au marché St-Anne, Bériault aperçut un chien de garde célèbre par ses exploits et connu de tout le quartier.

Bériault s'arrêta, et désignant le faitif au chien qui était déjà sur ses quatre pattes, s'écria : "Va donc !"

En un clin d'œil, le chien était à cent pas, puis à cinq cents et tenait déjà le fuyard par la partie postérieure de son pantalon ; et il le tira bon. Chaque fois que le voleur voulait faire un pas, le chien le ramenait bon gré malgré à son point de départ.

Quelques instants après la police arriva félicitant l'animal d'avoir si bien secondé leurs efforts.

Assassinat et suicide

Un crime horrible a été commis à Nantes (France.)

Les époux Mariot, qui tenaient un débit de vins, vivaient en très mauvais intelligence, et avaient de fréquentes disputes.

Ce matin donc, vers quatre heures, pendant que sa femme était sans doute endormie, Mariot se précipita sur elle avec un énorme couteau de cuisine, mesurant près de 30 centimètres de longueur, et l'en frappa à cinq reprises

différentes au cou et à la figure. La victime a expiré presque aussitôt.

Pendant qu'elle rendait le dernier soupir, l'assassin se dirigea vers son atelier de menuiserie situé au fond du jardin, derrière le débit, et se faisait lui-même justice en se pendant.

Les enfants des époux Mariot, éveillés par les gémissements poussèrent des cris qui attirèrent les voisins. Ils découvrirent le cadavre de la femme baignant dans son sang, ainsi que celui du meurtrier, qui avait depuis longtemps cessé de vivre.

On suppose que c'est dans un accès d'alcoolisme que Mariot a donné la mort à sa femme.

Le saucisse du faubourg St-Antoine à Paris

Hier, à cinq heures, dans un chalet de nécessité du faubourg Saint-Antoine, la gardienne, accourue au bruit de la chute d'un corps, se trouva en présence d'un homme qui venait de se couper la gorge.

Le malheureux, bégayant dans son sang, portait à la région extérieure du cou une blessure transversale de dix centimètres de largeur, faite à l'aide d'un couteau, ayant ouvert la trachée par une véritable trachéotomie, sans intéresser les carotides.

Transporté à l'hôpital Saint-Antoine, —salle Dupuytren, lit numéro 26,— cet homme a été reconnu pour un nommé Joseph Violet, jardinier, âgé de cinquante-six ans, demeurant rue Traversière. C'était la troisième fois qu'il essayait d'attenter à ses jours. Toute complication immédiate de son

état paraît conjurée.—La Petite Presse du 18 juin.

La peste en Asie

D'après des renseignements parvenus à Téhéran, il règne près de Bagdad, sur la rive droite du Tigre, une mortalité épidémique qui dure très peu de temps et est mortelle. On croit qu'il s'agit de la peste à bubons, dont l'existence a été longtemps cachée par le gouvernement turc.

Le gouvernement persan a interdit les pèlerinages à Kerbela et a pris des mesures de précaution à la frontière. On dit que la Turquie vient aussi d'ordonner une quarantaine.

L'utile à l'agréable

Au nouvel établissement de photographie :

Le cousiné profite du temps des vacances pour adresser ses plus sincères remerciements aux nombreux clients qui n'ont cessé de l'encourager depuis la fondation de son établissement, qui date seulement d'un an, et dont le succès toujours croissant fait bien augurer de l'avenir. Ces remerciements s'adressent non seulement au public de Lévis et de Québec, mais aux habitants de toutes les campagnes environnantes.

Avouons que, comme artiste, le cousiné n'a rien négligé et a fait même l'impossible pour monter son atelier, et pouvoir donner le confort aux clients, Aujourd'hui j'ai le plaisir d'annon-

cer à mes amis et au public que j'ouvre au dessous de mon atelier un magasin de moulures, cadres, chromes, miroirs, etc., j'ai en mains un assortiment de cadres de fantaisie très variés en velours, paille, ébène, propres à encadrer les portraits, cartes de visites, cabinet, etc.

Je me charge d'entourer toutes sortes de gravures, portraits, chromes, à des prix exceptionnels, j'ai à mon magasin une jeune demoiselle qui parle parfaitement les deux langues, et qui sera heureuse de vous recevoir et de faire exécuter vos ordres. J'ai pu me procurer les services d'un ouvrier très habile pour la confection des cadres, et remplir les ordres très promptement.

J'invite particulièrement le clergé et les communautés religieuses à encourager ce nouvel établissement.

L'encouragement que j'ai reçu dans la photographie me prouve une fois de plus que je puis satisfaire le public aussi bien ici que dans les ateliers de Québec où d'ailleurs.

Les trois employés que j'ai formés dans mon art méritent et reçoivent tous les jours des félicitations.

Les portraits sur cartes de visite sont faits à \$1.50 la douzaine ; je donne le choix sur deux poses différentes.

Les épreuves sont transmises par la maille le lendemain, ou peuvent être vues à l'atelier.

Nous photographions à la perfection les cartes mortuaires à la mémoire de parents et d'amis, ainsi que des petits portraits au cent.

Une réduction est offerte au clergé et aux communautés religieuses. Pour les portraits grandeur cabinet, j'ai fait une réduction pour le temps des vacances, c'est \$3 la douzaine. Même avantage pour les portraits de salon en photographies finies avec goût, et en peinture à l'huile artistiquement travaillées.

Il ne faut pas oublier que je copie sur un autre portrait. C'est une spécialité qui ne m'appartient pas tout le monde de connaître. Vous vous présentez avec un petit portrait en groupe ou autrement, et l'on vous en fait d'autres de la grandeur et au goût que vous désirez ; nombre de personnes ont en leur possession des portraits de parents ou d'amis décolorés.

Ces photographies prises depuis longtemps, commencent à s'effacer ou être tachées, bientôt il n'en restera plus rien. Apportez-moi ces photographies, et je vous en ferai de nouvelles.

Les petits enfants devraient être habillés en couleur plus tôt claires que foncées ; les premières s'harmonisent mieux avec leurs figures.

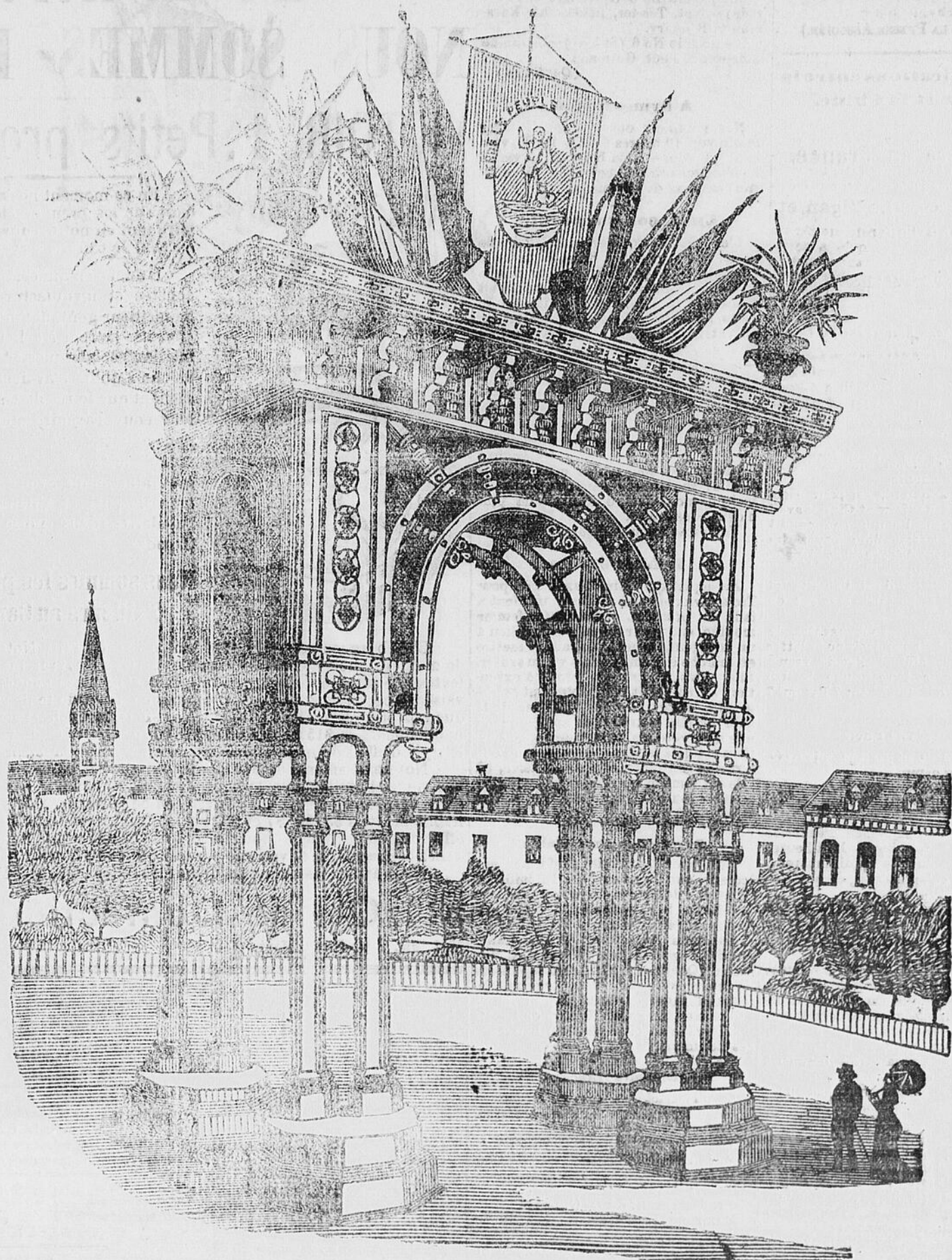
Le meilleur temps, pour prendre un bon portrait est toujours l'avant midi ou peu après.

Une visite à mon établissement.

Soyez certains que la plus grande attention vous sera donnée, et je tiens que tout le monde soit satisfait. J'espère que tout le monde et en particulier le public de Lévis, saura le reconnaître.

A. R. Roy,
Photographe.

Côte du Passage, Lévis.



L'ARC DE L'INDUSTRIE.

Télégraph Général

(SERVICES DE LA PRESSE ASSOCIÉE)

Les complications entre la France et la Chine.

Le cholera en France.

Dix-sept décès à Le Vigan et cinq à Toulon.

CONDITION DE MARSEILLES.

La statue de Bartholdi livrée officiellement.

LE PAPE ET L'IRLANDE.

Le 4 Juillet en Allemagne.

ANGLETERRE.

Londres, 4.—Le Times dit que les complications qui surgissent du différend entre la France et la Chine menacent le commerce de l'Amérique, l'Angleterre et l'Allemagne. Elles sont d'un caractère très sérieux, et il sera difficile d'empêcher les aventuriers européens et américains de s'engager dans le différend et ceci soulèvera des questions internationales délicates. Plusieurs pensent que Pékin cette fois cédera sans réserve.

Gladstone était indisposé aujourd'hui et était absent de la Chambre.

Il y a eu conflit, le 23 juin, entre les américains et les juifs à Tiflis. Les cosaques ont rétabli l'ordre.

FRANCE.

Paris, 4.—Il n'y a pas eu de décès causés par le choléra à Marseille hier, mais il y en a eu cinq à Toulon.

Marseille, 4.—Une chaleur intense qu'il fait aggrave les dangers du fléau. Il s'est déclaré quelques cas de petites véroles.

Le Vigan, 4.—Dix-sept personnes sont mortes du choléra ici.

Paris, 4.—La statue de Bartholdi, la Liberté éclairant le monde, a été officiellement livrée aujourd'hui en présence de Morton, Ferry étant trop fortement indisposé pour y être présent. D'agréables discours ont été prononcés par Lesseps, Morton et autres.

ESPAGNE.

Gibraltar, 4.—Les autorités espagnoles et les autorités anglaises ont eu un différend au sujet des précautions à prendre contre le choléra. Les espagnols ont essayé d'établir un cordon sanitaire à 50 verges des lignes anglaises et ils ont été obligés de faire revenir leurs gens au-delà du centre neutre.

Madrid, 4.—Les budgets de Cuba et de Porto Rico ont été diminués de deux millions.

ITALIE.

Rome, 4.—Mgr O'Farrell, évêque de Trenton, a eu une audience auprès de Sa Sainteté qui lui a dit qu'elle aimait l'Irlande et souhaitait que ses droits fussent respectés.

HONGRIE.

Pesth, 4.—Il y a eu des élections aujourd'hui à Keoskmon pour le choix des membres de la diète hongroise.

De sérieuses émeutes ont eu lieu mais les militaires les ont réprimées. Herr Ray, membre de la chambre basse, a été arrêté.

ALLEMAGNE.

Berlin, 4.—La colonie américaine a célébré le fête du 4 juillet par un banquet plein de gaieté au salon des jardins zoologiques. La salle du banquet était magnifiquement décorée des couleurs américaines et allemandes. On a bu à la santé de l'empereur et du Président Arth. W.

MONTREAL.

Traffic

Montreal, 4.—Le montant perçu par le Grand-Traffic pendant la semaine finissant le 28 juin 1884, est de \$338,753 dont \$202,420 pour transport du fret et \$136,333 pour transport de passagers. L'état de compte pour la semaine correspondante l'année dernière accuse un montant de perception de \$373,092. Les montants additionnés pour les 26 premières semaines de cette année don-

nent \$7,968,503, ce qui montre une diminution de \$1,063,876 sur l'année dernière, même période.

Règlement de compte

MM. Johnson, Russell & Co, de cette ville, ont réglé les réclamations de leurs créanciers à 30 cts. par piastre.

MM. H. & H. Merrill, de cette ville, ont obtenu de leurs créanciers un délai de 6 mois pour le paiement de la moitié des billets qui sont devenus dus peu de temps après le paiement qui a été fait comptant de l'autre moitié.

Rumeurs

L'un des membres des plus influents du parti libéral de cette province a déclaré aujourd'hui que son parti a résolu de faire de grands efforts pour faire connaître plusieurs scandales qui ont eu lieu pendant la dernière session. A cette fin des assemblées politiques auront lieu durant les mois de l'été et tous les faits dont il s'agit seront dévoilés aux électeurs.

Il est entendu que M. Mercier a réussi à obtenir une preuve absolue d'un nouveau scandale au compte de la fameuse clique. Il est à même parait-il, de produire des documents qui démontreront que \$700 ont été soustraits du trésor provincial pour servir les ambitions électorales des amis du fameux triumvirat.

Il s'opère aussi un mouvement parmi les chefs libéraux pour témoigner de leur dévouement à M. Mercier et lui venir en aide afin qu'il puisse conduire la lutte à bonne fin.

Exhibition.

L'exhibition qui doit avoir lieu ici au mois de septembre promet d'avoir un grand succès.

La ville a déjà voté \$5,000 à cette fin. Le Gouverneur Général Lord Lansdown a manifesté l'intention de présider à son ouverture.

Réception des savants anglais.

Le comité chargé de préparer la réception à faire aux membres de l'association scientifique anglaise, ont fait des arrangements relatifs à l'arrivée de ces messieurs. On s'est entendu avec les autorités du collège McGill pour faire les préparatifs d'une séance qui doit avoir lieu aux salles de cette institution le soir du 23 août.

Le comité des citoyens prépare une réception pour le 2 septembre.

Décès.

Le président du Colerian Curling Club, si bien connu dans tout le pays, est mort hier soir. Le défunt a succombé aux atteintes d'une maladie qu'il a contractée pendant les fêtes du dernier carnaval.

Incendie

Montréal, 4.—Cet après-midi on annonça que le village Lachine était en flammes. Immédiatement l'on apprit aussi par communication téléphonique que l'assistance des pompiers était requise à la brasserie Dow. Il s'écoula quelques temps avant que l'on pût avoir du secours. On apprit que les fils télégraphiques étaient détruits et tout

ce que l'on sut de l'origine de l'incendie c'est qu'il commença à 1 heure à l'hôtel du Prince de Galles et se propagea si rapidement que 19 bâtimens furent bientôt la proie des flammes. Le vent soufflait de l'ouest et à trois heures le feu menaçait de dévaster tout le village.

Prise de désappointement

Les désappointements d'une espèce ou d'une autre croissent tout le long du sentier de la vie; malheureusement, c'est toujours de l'inattendu qui arrive. Voici pourtant un article de mérite qui ne trompe jamais l'attente. L'« Extracteur des cors sans douleur » enlève sûrement les cors en peu de jours; et comme il n'est pas prôné pour d'autres guérisons, il ne peut produire de désappointement. Essayez-le donc si vous avez quelque cor dur ou moux. Prenez garde à l'article « aussi juste que bon. » —N. C. Polson & Co, propriétaires, à Kingston.

Jeunes gens lisez ceci

La Voltaic Belt Co, de Marshall, Michigan, offre d'envoyer à l'essai pour 30 jours leurs célèbres ceintures électriques à toutes personnes, jeunes ou vieilles souffrant de débilité nerveuse, perte de vitalité et de foie et aussi de rhumatisme, neuralgie, paralysie et autres maladies. On garantit le

rétablissement complet de la santé, la vigueur et la force. Il n'y a aucun risque puisqu'on accorde 30 jours d'essai. Ecrivez-leur de suite et on vous enverra gratis un catalogue illustré.

Empressez-vous !! Empressez-vous d'en profiter

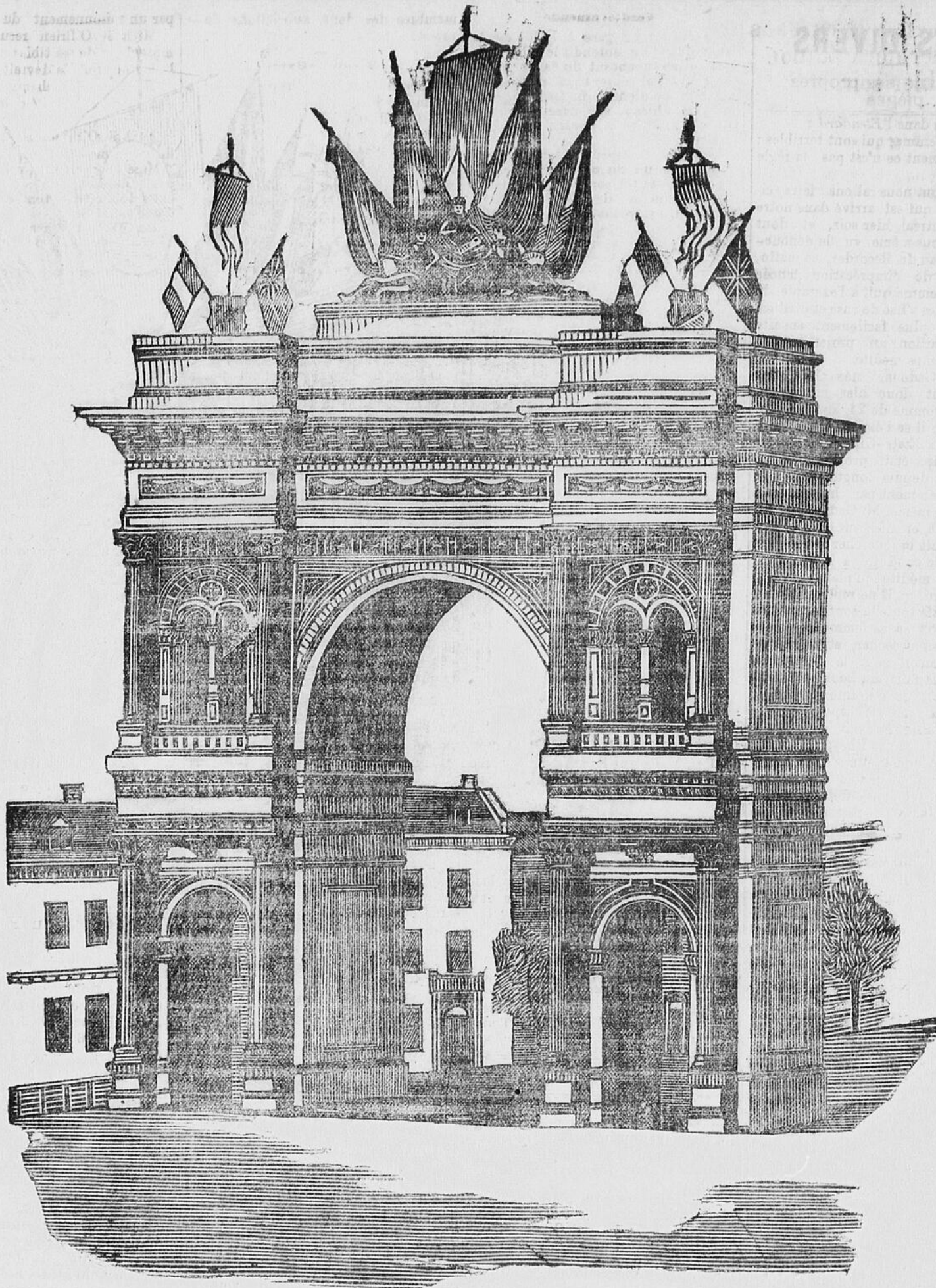
Chez A. E. Boisseau, rue St Joseph, No 29, on offre en vente un coton jaune de 36 pouces de largeur pour 6 cents la verge. (Ce coton n'est pas une valeur ordinaire). Et le public fera bien, d'y voir.

Aussi: serges noires de \$1.50 pour 90c. Tous ceux qui n'en ont pas en peuvent encore s'en procurer.

Spécialité, cashmere noire depuis 10c. en montant.

Aux personnes charitables

Pendant toute la semaine qui commencera le 6 juillet, on offrira en vente à la sacristie de l'église de Notre-Dame de la Garde, une grande quantité d'objets très utiles qui ont été donnés pour venir en aide à la dite église. Les généreux visiteurs pourront y prendre part à une loterie dont tous les billets sont bons, ainsi qu'au tirage au sort d'un certain nombre d'objets. Les personnes charitables qui aiment toujours à secourir les églises pauvres sont respectueusement invitées à venir encourager les nombreux efforts déjà faits pour le succès de cette bonne œuvre qui a l'approbation de l'autorité compétente.



L'ARC DES BEAUX-ARTS.

Ce qui suit a paru dans notre dernière Edition hier soir.

Mégantic

L'appel nominal a eu lieu hier à Inverness, comté de Mégantic. Messieurs Langelier et Turgeon, ont été mis en nomination. Environ deux mille électeurs étaient présents. Les orateurs ont parlé dans l'ordre suivant, M. Turgeon, M. Langelier, M. Caron, Laurier, Thomas White, Trenholme, Bossé, Lavergne, Isidore Belleau, Charles Langelier, Desjardins.

Les writs pour l'élection de Mukoka ont été émis. La votation a lieu le 23 juillet.

Cette élection est faite pour remplacer l'ex député tory M. Esquier, qui a été disqualifié.

Les journaux de Toronto annoncent que la célébration du grand jubilé, qui durera toute la semaine promet d'être au succès complet.

Le 2 juillet, on télégraphiait ce qui suit au Globe, de St Albert: "Lewis Riel est arrivé à St Laurent, sur la Saskatchewan, où les médias français et les anglais sont réunis pour considérer leurs réclamations avec lui. Ils veulent que la rivière Saskatchewan leur serve de ligne de front, suivant les anciennes explorations; ils demandent aussi les mêmes conditions qui ont été accordées aux métis de Manitoba.

La visite de M. Riel donne lieu à différentes conjectures.

Burlington, Vt., 2 juillet 1884.

Monsieur le Rédacteur, La société mutuelle de St-Jean-Baptiste vous prie bien d'insérer dans votre aimable journal le résultat de son élection qui a eu lieu le premier juillet dernier.

Voici les noms des officiers: F. E. Joachim, Président; Jos H Roy, 1 Vice-président; E. P. Girard, 2 Vice-président; Léon H Beaupré, Sec-arch; Charles Parent, Ass-sec-arch; Léon Provost, Sec-corr; A. Charrier, Trés; T. Lavoie, Ccl; N. Dorais, Ass-ccl; O. Lamoureux, 1 Offord; Jos Gratton, 2 Offord.

Comité d'enquêtes.—Charles Courcy, N. Poissant, E. Latulippe, P. Courcy, P. Boutillette, Israël Couture, Caisier. Tout en vous remerciant, Je demeure, Votre humble serviteur, Léon Provost, Sec-Corr.

A TRAVERS LA VILLE

Personnel

Messieurs John Bryson, M. P., W. J. Popore, M. P., W. Owens, M. P., et l'hon. M. L. R. Church, étaient au Saint Louis hier. On remarque aussi à Québec le colonel Moutzambert de la batterie B et le capitaine Hingham de la Malbaie.

Gubernatorial

Le lieutenant-gouverneur Robitaille est de retour à Spencer Wood, mais il repartira pour la campagne ces jours-ci. Son Excellence le gouverneur général a envoyé de Carleton au mess des officiers et des sergents de la Batterie A de beaux saumons.

Cancons

Ce sont de mauvais farceurs qui ont mis en circulation la nouvelle que nous avons rapportée, hier, au sujet d'une dame Dubé de St-Sauveur.

La fenaison

Les cultivateurs de l'île d'Orléans et certains fermiers dans les alentours de Québec ont commencé à faire leurs foins.

Les journaliers de navires

Les membres de la section No 1 de cette société, se sont réunis lundi dernier et ont choisi comme leurs officiers pour l'année courante, les messieurs suivants:

Président, M. Shanahan, vice-président, M. Henry Cooper, secrétaire, D. Griffin, assistant secrétaire, Peter Cassidy, trésorier, M. E. O'Connor, gardien, J. Quillly, percepteur pour la dévotion de Sillery, J. Nolan.

Verdict amendé

On entrain en gare à la Rivière-du-Loup, quand on entendit le sifflet de la locomotive annonçant du danger, et les passagers qui eurent la curiosité de regarder en dehors du train, aperçurent, un africain âgé avec un prout sur le dos. Juste à l'avant de la locomotive.

Le sifflet à vapeur, la sonnerie d'alarme, le bruit du chemin de fer, rien n'y faisait, était-il sourd? Il fut jeté à une cinquantaine de pieds par la locomotive. Un jury fut assermenté par le coroner du village, où le corps fut apporté. Le cas semblait tout simple. L'homme est mort—frappé par la locomotive—sur un vain de chemin de fer de l'intercolonial. Tel fut le verdict de réunion, et amendèrent leur verdict, en disant qu'il n'y avait aucune faute soit de l'ingénieur ou de la compagnie. C'est bien messieurs, dit le coroner, mais qui est l'homme était peut être sourd, et il serait bon de mentionner cela. Cela fut amendé encore. Mais le coroner était des plus originaux, remarqua que le jury avait oublié de dire si le train, était régulier, ou un train mixte, ou de marchandises. Le jury pour cette fois revisa son verdict de manière à satisfaire les plus scrupuleux, quand le coroner passant sa tête au travers de la fenêtre ouverte, dit: Dit messieurs, amendez encore votre verdict, ce vieux nègre est revenu à la vie.

Et quand le jury écrit, il eut pu voir le vieux demandant à chacun son paquet, car dit-il, j'en ai puis l'avoir perdu ni entendu le perdre, car il contient un habitement tout neuf, que je viens d'acheter à la Cie D'habillements, Grande Union, rue St Joseph.

Cas d'empoisonnement à la Canardière

Hier, le docteur Samson était appelé dans une famille à la Canardière, pour cas d'empoisonnement.

Il a trouvé les malades dans un état très grave se tortant dans de fortes convulsions. C'était à peu près les symptômes du choléra asiatique.

Cette famille avait mangé de la langue qui avait été salée insuffisamment à la maison.

La servante prétend avoir mangé la veille de cette viande.

Candidats à l'étude et à la pratique du droit

Voici quels sont les étudiants qui doivent subir le 9 juillet prochain, à Trois-Rivières, les épreuves d'un examen pour l'admission à l'étude et à la pratique du droit.

Pour l'admission à l'étude.—MM. Adéard Turgeon et Jos Gagnon, Lévis; Ant Taschereau, Philippe J Jolicœur, Jean Chs Routhier, L E A Brunet, C A Lafrance et L P Robitaille, Québec; Ludger Alain, J Dominique Guay, Chicoutimi, et Aug Beaudry, Pointe aux Trembles.

Pour l'admission à la pratique.—MM. L D Morin, C Adéard Gosselin, Ed Viapette, Jean Bouffard, E. Geo Paré, Ph Coriveau, C E Dorion et F A St-Gerard, Québec; J M Tellier et Ant Adam, St-Hyacinthe, et Aug Rinfret, St-Nicolas.

Avis à la presse associée de la Province de Québec.

L'Association de la Presse d'Ontario fait cette été son excursion annuelle le 25 juillet, au fameux parc de Yellowstone, dans le territoire de Wyoming via Toronto, Sarnia par le Grand Tronc; Sarnia Port Arthur et Duluth par le bateau United Empire de la North Western Transportation Co, Duluth jusqu'au parc par le chemin de fer Pacifique du Nord.

Le rendez vous général est à Toronto le 25 juillet.

Le voyage durera quinze jours et coûtera entre les cinquante et soixante piastres.

L'Association de la Presse d'Ontario a eu la gracieuseté d'inviter la Presse Associée de la province de Québec à faire l'excursion avec elle aux mêmes conditions qu'elle même a obtenues.

M. Wm. Wainright, l'un des premiers officiers de la Compagnie du Grand Tronc, a informé par dépêche le président de la Presse Associée à Québec qu'il accordera aux membres de l'association qui prendront part à l'excursion des faveurs spéciales de Québec à Toronto.

Les membres de la Presse Associée qui se disposent à faire le voyage voudront bien envoyer leurs noms au président de l'association d'ici au 10 juillet, inclusivement, par lettre ou dépêche.

N. LEVASSEUR.

Président.

P. S.—Les dames des membres sont admises aux mêmes conditions que les

membres des deux associations de la presse.

Encau de livres

L'encau de la bibliothèque Stuart a commencé hier au soir au milieu d'une grande affluence d'acheteurs; elle se continuera ce soir et demain, samedi, de 2 1/2 heures à 5 1/2 heures p. m., et le soir à 8 hrs tous les ouvrages les plus précieux restent à vendre. Cet encau a lieu aux salles de MM. Oct. Lemieux & Cie, 253, rue et faubourg St Jean.

Toujours le revolver

On a mis aux arrêts, jeudi soir, vers 1 1/2 heures un nommé Michaël O'Brien, âgé de près de cinquante ans, et père d'une nombreuse famille,—on nous a dit neuf enfants.

O'Brien réside, croyons-nous petite rue Champlain, No. 32.

Voici ce que l'on a pu savoir après maintes et maintes recherches au sujet des causes de cette arrestation.

O'Brien, le présentait comme un ivrogne d'habitude, ou s'il n'est pas un ivrogne d'habitude, il a le gin ou le whisky violent, lorsqu'il lui arrive d'en ingurgiter.

Il paraîtrait que, jeudi soir, de même que depuis la veille, il se trouvait par trop allumé, et que pendant qu'il était sous l'influence de l'alcoolisme, il lui est arrivé d'avoir une querelle avec un nommé Beauchamp, l'un de ses voisins, qui malheureusement, se trouvait lui-même, dans le temps, sous l'influence de quelque Spree.

Michaël O'Brien sentant probablement qu'il avait le dessous, et fort, parait-il, d'une licence spéciale qui lui permet de garder des armes à feu à sa maison, de même que sur lui, depuis une couple d'années, parce qu'il lui serait arrivé d'avoir eu à souffrir de certains vols avec effraction, est monté à sa résidence, petite rue Champlain, dans le cours de cette querelle pour s'armer de son pistolet.

Pendant ce temps là, madame Beauchamp, qui, avec son mari tient un étal de fruits sur le marché Champlain, est descendue le petit escalier de la rue Champlain avec le plus jeune de ses garçons, Alfred Beauchamp, âgé d'environ 20 ans pour se rendre compte de ce qui se passait et ramener son fils à la maison.

Malheureusement la chicane avait déjà eu dans le temps une conséquence, une menace de coup de pistolet, de la part de O'Brien, et le prisonnier s'était empressé de monter à sa résidence pour s'emparer de son arme à feu comme nous venons de le dire.

Alfred Beauchamp resta au pied du petit escalier de la rue Champlain.

Pendant ce temps là, un constable du nom de Mécoux était à s'informer auprès d'Alf Beauchamp de ce qui avait eu lieu, lorsque la voiture qui avait réchiqué son frère, revint sur les lieux, et Beauchamp, celui qui avait en main à partir avec O'Brien descend de voiture et frappe à coups redoublés le sergent de ville qui était avec son frère.

Immédiatement, on arrête le malheureux agresseur et hier matin, on l'a entendu en Cour du recorder, condamner pour assaut sur un homme de police en devoir à une amende de \$27 ainsi qu'aux frais de la poursuite, ou à deux mois de prison.

Mais revenons au blessé et à Michaël O'Brien.

Nous avons déjà dit que madame Beauchamp, femme d'un regrattier du marché Champlain, mise au courant de l'incouduite d'un de ses garçons, rue Champlain, était allée au devant de lui avec l'un de ses enfants, un jeune homme de 19 à 20 ans du nom de Alfred Beauchamp.

On sait déjà que le frère d'Alfred Beauchamp était à peu près ivre et avait eu déjà fort à faire avec un individu du quartier, du nom de Michaël O'Brien. S'apercevant que leurs efforts de pacification, etc, étaient restés infructueux, la mère et le fils sont remontés par la même escalier de la petite rue Champlain pour retourner à leur résidence. Ils allaient atteindre la dernière marche de l'escalier, lorsque Michaël O'Brien est arrivé, armé d'un pistolet et suivi de tous les membres de sa famille qui voulaient le retenir.

Michaël, qui reconnaît madame Beauchamp, la mère, femme âgée de plus de 60 ans,—lui demande si c'est bien l'un de ses garçons qui l'accompagne, et en même temps, sur réponse affirmative de madame Beauchamp, il frappe le jeune Beauchamp d'un coup de poing à la figure. Celui-ci répond à cet argument ad hominem inattendu

par un raisonnement du même genre. Michaël O'Brien recule. La force musculaire de ses tibias n'est pas absolument ce qu'elle devrait être.

Madame Beauchamp et son fils s'empressent de gagner leur résidence qui se trouve presque porte voisine.

Michaël O'Brien fort de son revolver, dirige l'arme à feu sur ses victimes.

Mme Beauchamp voit tout à coup passer au dessus de sa tête un éclair, et entend en même temps le sifflement d'une balle.

Son fils, qui l'accompagne,—acte héroïque qui lui fait honneur—com prenant le danger, qu'il courre ainsi que sa mère, n'hésite pas à se sacrifier pour l'un des auteurs de ses jours, et il sert de bouclier à sa mère en se tenant en arrière d'elle, en face de l'agresseur.

Le deuxième coup de feu, malheureusement, porte sur lui, et il reçoit une balle dans la jambe droite, près du genou.

Ses sens sont atteints, on l'a vu s'écrouler à terre et le misérable qui l'avait ainsi frappé d'une balle disparaît.

Le jeune Beauchamp a été blessé par une balle dans le bras droit, et il est en proie à de vives douleurs. On a pu remarquer que malheureusement le Dr Parke, qui avait été appelé à venir, n'a pu retirer la balle, et il lui a fallu ajourner à plus tard sa deuxième opération.

Le Dr Parke a dû dire à deux heures cette après-midi, en Cour de Police, ce qu'il connaissait de la blessure, et de sa gravité.

O'Brien a été immédiatement arrêté, jeudi soir vers minuit.

L'état de la victime, Alfred Beauchamp n'avait pas empiré hier matin, vers 11 heures; mais il lui était à peu près impossible de marcher. La balle a fait une trouée assez considérable dans le gras de la jambe, près du genou.

Voilà une leçon pour notre bureau de police. Espérons que l'on saura mettre cette fois-ci plus en vigueur que jamais la loi qui défend le port d'arme, d'une manière expresse, à peine d'amende et d'emprisonnement.

Et plus que jamais l'on doit se montrer scrupuleux sur les exceptions, si exception il peut y avoir.

Aux enfants, qui ont mal aux yeux, ou aux oreilles, ou qui sont atteints de scrofules, touchez la Salseparille d'Ayer.

Havre du Palais

Québec, 4 juillet.

Bateaux: Chrysologue Fournier, St Thomas Montmagny, charge croûtes consignée à Joseph Demers.

—James Brown, St Joachim, Montmorency, 36 cordes de bois franc, consignées au Séminaire de Québec.

—François Goulet, Québec, 17 1/2 cordes de bois franc.

—Philéas Dorion, Château Richer, Montmorency, 24 cordes de bois mêlé.

—Pierre Morel, Château Richer, Montmorency, 35 cordes bois franc.

—Auguste Poulin, Ste-Anne, Beaupré, 33 cordes bois franc.

—Théodore Paré, Ste-Anne, Beaupré, 43 cordes bois franc.

—Louis Simard, St Joachim, Montmorency, 40 cordes bois franc consignées au séminaire de Québec.

—Ferdinand Houde, St Antoine, Tilly, 1 charge croûtes, 5 cordes blocs, consignés à M. J. B. Fargues.

QUAI FLOD

Goëlette, Marie Louise, capitaine Robert Boily, Baie St Paul, Charlevoix, 30,000 bardeaux, 5 plançons pin, cargaison consignée à Auguste Larberge.

QUAI LAROCHE

Goëlettes Aurélie, capitaine N Dussault, Montréal, lest.

—Marie Almada, capitaine St Hilaire Baie St Paul, Charlevoix, 10 cordes bois et 3 quarts œufs.

—Santa Cruz, capitaine O Boily, Mille Vaches, 40 cordes bois.

—Palma, capitaine J sèph Degagnaz, Saguenay, 40 cordes bois.

—Espérance en Marie, capitaine Chs Poivin, Saguenay, 2,000 planches épinière, 22,000 bardeaux.

—Marie Anne, capitaine Taché, St Irénée, Charlevoix, 10 cordes bois.

QUAI RENAUD

—Chs Edouard, capitaine Chs Boulet, Cap St Ignace, lest.

—Marie Emmaire, capitaine D Labrie, Escoumins, 20 cordes bois.

—Elmire, capitaine C Tremblay, Saguenay, 3,000 planches épinière, 150 madriers de, 30,000 bardeaux.

—Marie Eléonore, capitaine Pèpèssud, Isle aux Coutras, Charlevoix, 200 minots patates, 50 couples volailles, 10 cochons, 100 douzaines œufs.

—Marie Léda, capt. A Tremblay, Port-neuf, via Lévis, 15 tonnes pulpe.

—Emilie, capt. R. Gauthier, St Irénée, Charlevoix, 17 cordes bois.

—Mary, capt. Guay, Chicoutimi, 35 cordes bois.

—Marie Anne, capt. Tremblay, St Fidèle, 25 cordes bois.

—Regina, capt. T Panent, Trois-Rivières lest.

—Almada, capt Lapointe, Saguenay, 30 cordes bois.

QUAI BAILE

—Marie Laure, capt Guay, Malbaie, Charlevoix, 1000 pieds pierre.

—Hirondelle, capt Jos Gagné, Malbaie, Charlevoix, 900 pieds pierre.

QUAI PRICE

—Lumina, capt A Warren, Salet au Cochon, 23,000 pieds planches.

—Waterfly, capt Hubert Warren, Rivière Noire, cargaison.

QUAI CONVEY

—Almadas, capitaine S. Robertson, Mecatic, Labrador, 250 fûts huile Loup-Marin, 40 quarts haréng.

—Marie Artémise, capitaine Harvey, Malbaie, Charlevoix, 12 cordes bois.

BOIS

A la merse jeudi la nuit, il est arrivé au Havre du Palais seul, 223 cordes de bois de char d'âge, dont 76 sont destinées au Séminaire de Québec.

Il en est resté 930 cordes aux autres quais dont 100 quai Larocche, 127 au quai Renaud et 12 au quai Convey.

Bref, tout près de 500 cordes bois de chauffage nous sont arrivées dans une seule marée.

Ports Étrangers.

ARRIVAGES ET DEPARTS.

St-Jean, N B, 4.—Le navire New City est parti d'ici pour Liverpool, le 30 juin dernier.

Brunswick, Georgie, 4.—La barque Albion, capitaine Thompson, est partie pour Londres le 27 juin dernier.

Havre, 4.—La barque Cedar Craft est partie le 16 juin dernier pour Chatham, N. B.

NAISSANCE

BAZIN.—Le 3 courant, Mme J. V. Bazin, un garçon.

GAGNÉ.—Au faubourg St Jean, le 3 du courant, la dame de M. Alfred Gagné, maître menuisier, un fils.

DECES

BOUCR.—A St Roch, le 23 du courant, à l'âge de 8 mois, Philippe-Éliée, enfant de M. Éliée Soney.

Il sera inhumé dimanche après-midi, à 4 heures. Le convoi partira du No 6, rue Octave. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHETTE.—Le 3 juillet, au faubourg St-Jean, à l'âge de 4 mois et 2 jours, Joseph-Lorenzo, enfant de M. Sifroy Rochette. Il sera inhumé dimanche, à 3 heures. Le convoi partira de la demeure de son père, No. 80-82, rue Ricimond, pour la Chapelle St-Jean Baptiste, et de là pour le cimetière Belmont. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROLET.—Ce matin à l'âge de 8 mois et 5 jours, Joseph Albe Zébulin Lauréat, enfant de M. N. Drolet, commissaire-marchand.

La sépulture aura lieu dimanche après midi le 6 juillet. Le corège funèbre partira du No 191 rue St-Olivier, à 3 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRINDAMOUR.—Au faubourg St-Jean, le 3 du courant, Marie Joseph Arliur, enfant de M. Narcisse Brinamour, fils. Les funérailles auront lieu demain après midi à 3 hrs. Le convoi partira du No 51, rue St-Olivier, à 3 1/2 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MM. BROOKS & Cie, Marchands Généraux à Commission et Expéditeurs.

2, Abords du Chemin de Fer

PONT DE LONDRES, LONDRES, S. E.

Sont prêts à recevoir pour les vendre à commission, toutes espèces de produits et articles de manufacture canadiens. On garantit le plus haut prix du marché, et on paye immédiatement. M. M. Brooks & Cie, se chargent aussi de l'achat et de l'expédition de toutes espèces de produits et d'articles de manufacture européenne.

Adressez les connaissances et lettres de change à l'adresse ci-dessus.

29 mai 1884—3 mois 644

Situation Demandée.

Un jeune homme ayant quelques expériences dans le commerce et pouvant fournir de bonnes recommandations.

S'adresser rue Parloir, No 4, 2 juillet 1884—1f 751